Bulletin communal



N°4 | 2026

OCTOBRE

Schëtter

Bulletin communal

N°4 | 2026

IMPRESSUM

EDITEUR : Commune de Schuttrange

MISE EN PAGE ET DESIGN : maru.

PHOTOS : Commune de Schuttrange, Fotoclub Schëtter, Steve Troes

IMPRESSION : Imprimerie OSSA

QUANTITÉ : 500 ex.

SOMMAIRE

04 Préface

05 Actualités communales

05 Fouilles archéologiques sur le site du PAP « Um Kallek »

09 La croix de chemin d'Uebersyren : un témoin du patrimoine local

12 E-Reider : toutes les publications officielles regroupées de façon claire et structurée

13 Projets d'infrastructure

13 Extension du Cycle 1 et de la Maison Relais

16 Coin vert

16 La commune de Schuttrange participe au projet Echosoil

18 Un nouveau véhicule électrique rejoint la flotte communale

19 Près de 700 000 euros de subsides versés pour des investissements durables

20 Visages et vies

20 À Schuttrange, un alpaga prédit les résultats du Mondial

25 La roseraie de Munsbach : un élément vivant du patrimoine culturel luxembourgeois

31 Revue de nos évènements

60 Vie associative

70 Calendrier des manifestations

74 Réunions du conseil communal

93 Divers

CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

Les derniers mois ont été marqués par des conditions météorologiques exceptionnelles. Durant plusieurs semaines, la pluie s'est faite rare au Luxembourg et les températures élevées ont mis à rude épreuve notre environnement ainsi que notre quotidien. Cette période de sécheresse nous a rappelé à quel point l'eau est une ressource précieuse et combien il est important d'en faire un usage responsable. Les fortes chaleurs ont également représenté un défi particulier pour les personnes âgées et les plus vulnérables. Tout au long de cette période, nous avons veillé à vous informer, par l'intermédiaire de nos différents canaux de communication, des gestes à adopter pour préserver votre santé et économiser l'eau.

Malgré ces défis, de nombreux projets ont continué à avancer à Schuttrange. En parcourant le campus « an der Dällt », on peut constater l'évolution des travaux en cours. Une cantine provisoire a été installée devant la Maison Relais afin d'offrir aux élèves un cadre agréable pour leur pause de midi. L'ancien bâtiment, construit sous forme de modules en bois, a été déplacé à Schuttrange, où il servira prochainement aux associations ainsi qu'au « Schëtter Treff ». Un bel exemple de valorisation des infrastructures existantes. Une conséquence positive d'une approche de construction durable et responsable, qui évite de démolir et de reconstruire lorsque les besoins évoluent.

La vie sportive a également été particulièrement dynamique ces derniers mois. Les nombreuses manifesta-



©Alain Bianco

tions organisées par les commissions consultatives et les associations ont une nouvelle fois démontré l'importance du sport comme facteur de bien-être. Nous tenons à soutenir ces initiatives et à encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge. Les personnes souhaitant rester actives ou découvrir une nouvelle discipline peuvent, depuis le 1er septembre, s'inscrire aux différents cours proposés. Cette offre variée s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux. L'inauguration du nouveau complexe sportif « Op der Bissemt » marque par ailleurs une étape importante dans le développement d'infrastructures modernes au service de nos associations et de nos sportifs.

Préparer l'avenir, c'est aussi éveiller la curiosité et encourager les vocations. C'est dans cet esprit que nous avons eu le plaisir d'accueillir, au mois de juin, trois astronautes à Schuttrange. À travers leurs témoignages et leurs échanges avec le public, ils ont offert un regard fascinant sur l'exploration spatiale et les innovations technologiques qui façonnent notre monde. Pour les plus jeunes, cette rencontre a constitué une expérience particulièrement inspirante, les invitant à croire en leurs rêves et à poursuivre leurs ambitions avec confiance.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette édition du bulletin communal.

Votre collège des bourgmestre et échevins

GEMENG

FUN FACTS



Saviez-vous que la commune de Schuttrange a son propre oracle de la Coupe du monde ?

Romeo, l'un des alpagas du campus « an der Dällt », s'est montré particulièrement doué lors de la Coupe du monde de football 2026 en annonçant à plusieurs reprises l'équipe gagnante. Hasard ou véritable don d'oracle ? Le mystère reste entier.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE SITE DU PAP « UM KALLEK »

Dans le cadre du futur projet de lotissement PAP « Um Kallek » à Schuttrange-Village, des fouilles archéologiques sont menées depuis la fin de l'année 2025 par l'Institut national de recherches archéologiques (INRA). Ces recherches offrent une occasion unique de mieux comprendre l'histoire de notre commune et d'acquérir de nouvelles connaissances sur les anciennes occupations du territoire.

Pourquoi réaliser des fouilles archéologiques ?

Avant la mise en œuvre d'un projet de construction d'envergure, il est essentiel de vérifier si le sous-sol renferme encore des vestiges du passé. Tout terrain à bâtir peut contenir des informations précieuses sur l'histoire d'un site, qui risqueraient autrement de disparaître à jamais.

Au Luxembourg, ce principe est encadré par l'archéologie préventive. Celle-ci consiste à identifier, documenter et étudier les éventuels vestiges archéologiques avant le début des travaux. Les scientifiques peuvent ainsi préserver la mémoire d'un site, même lorsque celui-ci est amené à être transformé par un projet d'aménagement ou de construction.

Comme l'explique Cynthia Colling, responsable du Service de l'Archéologie alto-médiévale, des investigations archéologiques ne sont pas réalisées systématiquement pour chaque projet de construction. Chaque dossier est évalué par l'INRA et seuls les sites présentant un potentiel archéologique font l'objet de sondages préalables. Pour les projets de plus petite envergure, tels que les maisons unifamiliales,





les terrains sont souvent libérés sans investigation particulière. Toutefois, si des découvertes archéologiques sont mises au jour au cours des travaux, les citoyens ont l'obligation légale de les signaler. L'objectif des sondages préventifs est à la fois de préserver des informations historiques importantes et d'éviter d'éventuelles interruptions de chantier une fois les travaux engagés.

Pour tous les travaux de génie civil réalisés dans une zone du PAG classée à potentiel archéologique, l'architecte ou le bureau d'études en charge du projet doit introduire une demande auprès de l'INRA.

Un site intensément occupé au fil des siècles

Les fouilles archéologiques entamées en novembre 2025 dans la rue du Village ont mis au jour de nombreux vestiges témoignant de différentes phases d'occupation du site. Sur une surface d'environ 2.200 m², plus de 200 structures archéologiques ont pu être documentées. Ces découvertes indiquent que cet espace a fait l'objet d'une occupation particulièrement intensive pendant une longue période.

À ce jour, les chercheurs ont pu identifier au moins trois phases d'occupation distinctes, s'étendant de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Certains éléments devant encore faire l'objet d'analyses et de datations en laboratoire, tous les détails ne sont toutefois pas encore connus.

Sur le site du PAP « Um Kallek », les archéologues ont notamment mis au jour des bâtiments à poteaux en bois, trois systèmes de drainage maçonnés, un ou deux bâtiments de construction massive ainsi qu'un chemin d'époque moderne. Des indices témoignent également de la présence d'aires de stockage et de palissades. Parmi les découvertes les plus remarquables figurent plusieurs silos, qui ont livré un abondant matériel archéologique, notamment des fragments de céramique, des ossements animaux, des objets métalliques, du verre ainsi que divers restes biologiques.



« Schuttrange est situé dans une région qui a toujours présenté un intérêt particulier pour les populations humaines en raison de sa topographie. »



Les découvertes archéologiques dans notre commune ne sont pas un phénomène nouveau. Au cours du siècle dernier, de nombreux vestiges y ont été mis au jour et couvrent presque toutes les grandes périodes de l'histoire, depuis les Romains jusqu'aux Mérovingiens et aux Carolingiens, en remontant même jusqu'à l'époque celtique. Schuttrange a toujours été une région attrayante pour l'être humain, grâce à ses collines, ses vallées et ses nombreux points de vue panoramiques sur la vallée de la Syre.

Que se passe-t-il après les fouilles ?

Une fois les fouilles terminées, le véritable travail scientifique commence. Chaque objet découvert est d'abord nettoyé, trié et documenté. Une sélection est ensuite effectuée en vue d'analyses complémentaires et de datations, portant notamment sur les charbons de bois et les ossements.

Ces analyses, combinées à l'étude de la céramique – dont la forme, le style et les techniques





de fabrication permettent souvent une datation précise –, rendent possible l'identification des différentes phases d'occupation du site. Les résultats sont rassemblés dans un rapport de fouilles détaillé, qui documente l'ensemble des découvertes et propose une interprétation historique du site.

À l'issue de ce travail scientifique, les objets mis au jour peuvent être conservés par l'INRA ou, si le propriétaire le souhaite, être mis à disposition dans le cadre de projets d'exposition locaux. Les pièces les plus remarquables pourraient également être présentées dans un musée à l'avenir.

Une occasion unique pour les habitants

Afin de découvrir ce passionnant travail de recherche, le collège des bourgmestre et échevins, en collaboration avec l'INRA, a organisé une visite guidée du site le 10 juin 2026. Une première visite avait déjà eu lieu le 15 avril 2026, en présence du collège des bourgmestre et échevins, de conseillers communaux, des propriétaires concernés, du service Urbanisme de la commune de Schuttrange et de représentants de l'INRA. Lors de ces deux journées, l'intérêt du public a été particulièrement marqué, soulignant l'importance de préserver, valoriser et mieux faire connaître le patrimoine archéologique.

Ces recherches archéologiques montrent à quel point notre sous-sol recèle encore de nombreux témoignages du passé. Chaque nouvelle découverte contribue à mieux comprendre l'histoire de notre commune et à préserver une part précieuse de notre patrimoine commun pour les générations futures.

LA CROIX DE CHEMIN D'UEBERSYREN :
UN TÉMOIN DU PATRIMOINE LOCAL

Située au croisement de la rue de Beyren et de la rue de Mensdorf à Uebersyren, une ancienne croix de chemin se dressait depuis de nombreuses années sur un terrain privé. Lorsqu'un projet de construction de trois maisons unifamiliales a été prévu sur cette parcelle en 2021, la commune de Schuttrange a décidé de faire démonter puis restaurer ce monument. Parallèlement, une recherche historique a été menée afin de mieux comprendre son origine et son histoire.



Cette étude a permis de révéler plusieurs éléments intéressants. Le nom Nicolas Hilger est gravé sur le côté



de la croix. Il s'agit très probablement de l'artisan qui l'a réalisée. Le patronyme Hilger apparaît dans différentes sources historiques liées au village de Schrassig. Des portails généalogiques ainsi que la chronique familiale de la commune mentionnent notamment un Nicolas Hilger (1767-1831), originaire de Schrassig. Bien qu'aucune preuve formelle de l'existence d'un atelier de sculpture portant ce nom n'ait été retrouvée, il est vraisemblable que cet homme soit à l'origine de l'ouvrage. Selon le restaurateur Thomas Lutgen, cette croix en grès pourrait remonter à la première moitié du 19ième siècle.

Les travaux de restauration ont également mis au jour les vestiges d'une inscription ancienne. Malheureusement, celle-ci a été trop fortement altérée par le temps pour permettre d'identifier la personne qui fit ériger la croix ou celle à laquelle elle était dédiée.

Une fois restaurée, la croix a retrouvé en 2025 son emplacement d'origine. Elle se



trouve désormais sur le domaine public, garantissant ainsi sa préservation pour les générations futures.







Même si certains aspects de son histoire demeurent encore inconnus aujourd'hui, la croix de chemin d'Uebersyren reste un témoignage précieux de notre passé. En tant qu'élément du patrimoine local, elle contribue à faire vivre l'histoire de notre commune et à renforcer l'identité de nos villages.





E-REIDER : TOUTES LES PUBLICATIONS OFFICIELLES REGROUPÉES DE FAÇON CLAIRE ET STRUCTURÉE



Par la présente, nous souhaitons vous informer que, depuis le mois de juillet, le panneau d'affichage officiel physique situé sur la Place de l'Église n'est plus utilisé. Les publications officielles, telles que les avis ou les modifications temporaires, sont désormais publiées uniquement de manière numérique sur nos deux E-Reider, situés sur la Place de l'Église à Schuttrange et sur le campus « an der Dällt » à Munsbach.

Ces dispositifs modernes et faciles à utiliser s'inscrivent dans la démarche de digitalisation de nos services communaux et permettent de rendre les informations importantes rapidement accessibles à tout moment.



EXTENSION DU CYCLE 1 ET DE LA MAISON RELAIS

Sur le campus « an der Dällt », d'importants travaux sont prévus au cours des prochaines années. Un vaste projet d'extension du campus scolaire est planifié afin de répondre aux besoins futurs des élèves, tels que définis dans le Plan directeur (Masterplan). Dans une première phase, un nouveau bâtiment dédié au Cycle 1 verra le jour, regroupant le précoce ainsi que les classes des cycles 1.1 et 1.2. Par ailleurs, une nouvelle cantine sera construite et la Maison Relais fera également l'objet d'une extension.

Planning des travaux

Peu avant la rentrée scolaire, les travaux préparatoires et l'installation du chantier sur le campus ont débuté. De septembre à novembre, les travaux de terrassement et de réseaux seront réalisés, le chemin piétonnier sera aménagé et les murs de soutènement seront construits. Entre décembre et février, les forages géothermiques sont prévus. À la fin de l'hiver et au début du printemps, les travaux de gros œuvre débuteront





et la première pierre du nouveau Cycle 1 sera posée. Les nouveaux locaux du Cycle 1 et de la Maison Relais devraient être achevés à temps pour la rentrée scolaire 2029/2030.

Une cantine provisoire comme solution transitoire

Afin de garantir un accueil adapté pendant la durée des travaux, une cantine provisoire a été aménagée au printemps sur le parking situé en face de la Maison Relais. Les élèves pourront y prendre leur pause de midi dans les prochaines années. Les modules ont été installés en avril 2026, tandis que les aménagements intérieurs et extérieurs ont été finalisés en mai.

En amont de ces travaux, la construction modulaire a été déplacée le 16 juin 2026. Escortés par la police, cinq convois ont assuré le transfert des modules de Munsbach à Schuttrange. Installée rue Hannert Thommes, elle est désormais mise à disposition des associations locales et du « Schëtter Treff ».



Un bâtiment moderne et durable

Le futur bâtiment du Cycle 1 a été pensé comme un lieu moderne, fonctionnel et chaleureux, favorisant le bien-être des enfants. Il comprendra 13 salles de classe, complétées par des espaces dédiés à la psychomotricité et à la rythmique. Une zone de lecture et de repos ainsi que des locaux destinés au personnel enseignant, aux éducateurs et au soutien scolaire viendront enrichir l'ensemble.

La Maison Relais sera, quant à elle, transformée et agrandie afin d'offrir de nouveaux espaces adaptés aux différentes activités : créativité, sciences, construction, jeux de rôle, ainsi que des infrastructures complémentaires pour la restauration.

Le projet s'inscrit dans une démarche résolument durable. Les bâtiments seront construits en bois et intégreront des matériaux naturels tels que l'argile. Une attention particulière est également portée à l'économie circulaire : les éléments de construction sont conçus pour pouvoir être démontés et réutilisés ultérieurement.







LA COMMUNE DE SCHUTTRANGE PARTICIPE AU PROJET ECHOSOIL

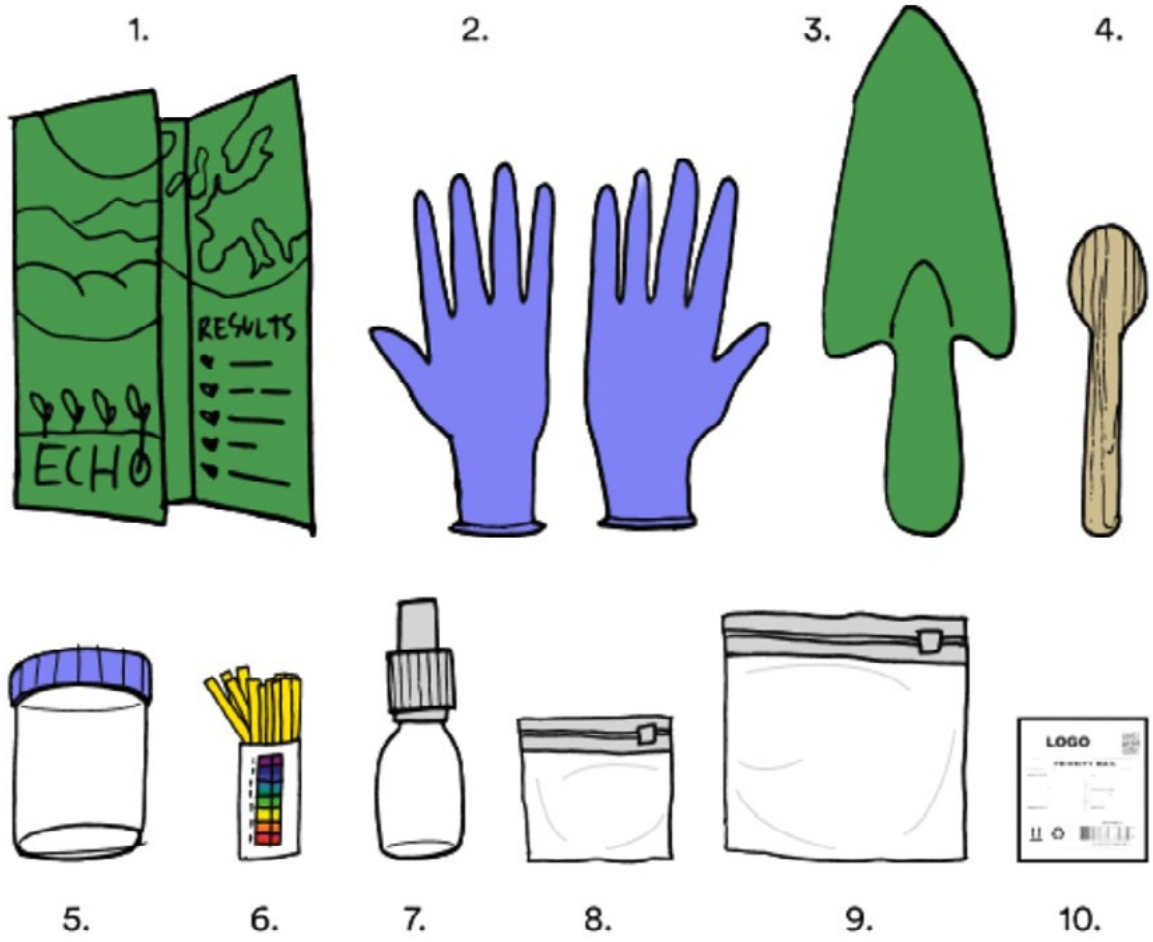
Le projet européen Echosoil (www.echosoil.eu) vise à la fois à cartographier la qualité des sols à l'échelle de l'Europe et à sensibiliser les citoyens à cette thématique tout en renforçant leurs connaissances en la matière. Dans ce cadre, des kits d'analyse des sols ont été distribués à des particuliers, mais aussi à des services communaux et à des jardins communautaires dans plusieurs pays européens.

Ces kits permettent d'examiner différents paramètres du sol, tels que :

- la présence de polluants ;
- l'excès ou le manque de nutriments et de sels minéraux ;
- le carbone organique ;
- la biodiversité du sol ;
- la valeur pH ;
- la couverture végétale ;
- la structure et la texture du sol ;
- etc.

Que ce soit dans un jardin, un verger, un champ ou une forêt, ces kits permettent de réaliser une série de tests en une vingtaine de minutes. Les résultats sont ensuite enregistrés et transmis via une application. En complément, des





échantillons sont également analysés en laboratoire afin de mesurer, par exemple, leur teneur en métaux lourds.

Comme les organisateurs du projet Echosoil ont rencontré des difficultés à recueillir un nombre suffisant d'échantillons de sols au Luxembourg, ils se sont tournés vers « Klima-Bündnis Lëtzebuerg ». Les communes membres du « Klima-Bündnis Lëtzebuerg » ont rapidement accepté de participer à cette initiative, car il est également dans leur intérêt de mieux connaître la qualité des sols de leur territoire. Un sol en bon état contribue en effet à la protection du climat, puisqu'il peut stocker d'importantes quantités de CO_2.

Ainsi, les services de la commune de Schuttrange ont réalisé et transmis cinq analyses de sols dans le cadre du projet.

Les données collectées sont mises à disposition via ECHOREPO (https://echorepo.quanta-labs.com/explore), une plateforme d'archivage et de consultation des données relatives aux sols.

Auteur de l'article :

KLIMA BÜNDNIS LËTZEBUERG

UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE REJOINT LA FLOTTE COMMUNALE

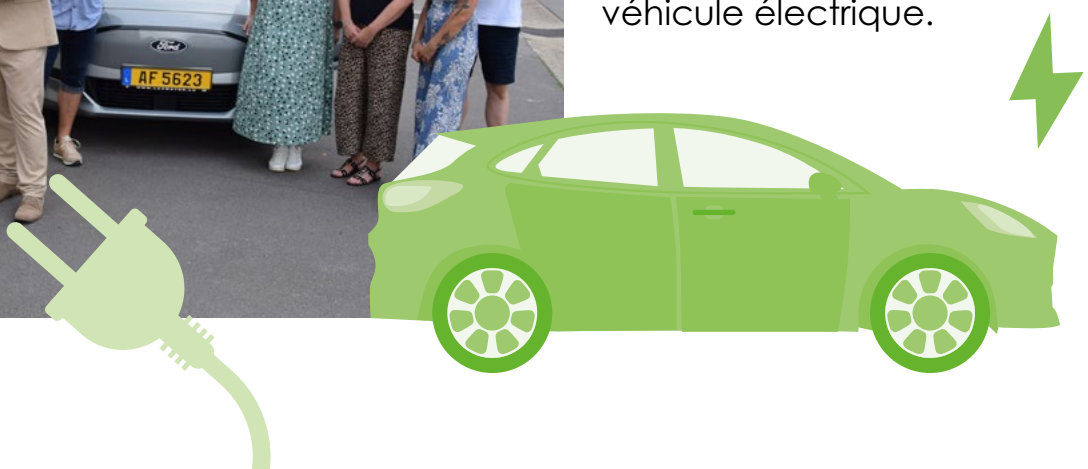
Cet été, la commune de Schuttrange a franchi une nouvelle étape dans sa transition vers une mobilité plus durable avec l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique destiné au service Technique. La remise officielle des clés a eu lieu le 16 juillet 2026.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre des objectifs du « Schëtter Leitbild 2030 », qui prévoit notamment une réduction de 50 % de l'utilisation des véhicules communaux fonctionnant aux énergies fossiles d'ici à 2030. Parallèlement, la part des voitures électriques et des machines électriques utilisées par l'atelier communal devrait augmenter de 50 % au cours des prochaines années.

La commune mise également sur la mobilité durable dans d'autres domaines : le « Ruffbus Syrdall » fonctionne déjà aujourd'hui à 100% à l'électricité, et le transport scolaire devrait être entièrement électrifié à partir de février 2027. Par ailleurs, le réseau de bornes de recharge est progressivement développé. Actuellement, la commune de Schuttrange dispose de quatre bornes de recharge, de dix véhicules 100 % électriques et de deux vélos électriques. La première voiture électrique de la commune a été mise en service en 2016.



Nous souhaitons aux collaborateurs du service Technique beaucoup de plaisir et une excellente route au volant de leur nouveau véhicule électrique.



PRÈS DE 700 000 EUROS DE SUBSIDES VERSÉS POUR DES INVESTISSEMENTS DURABLES

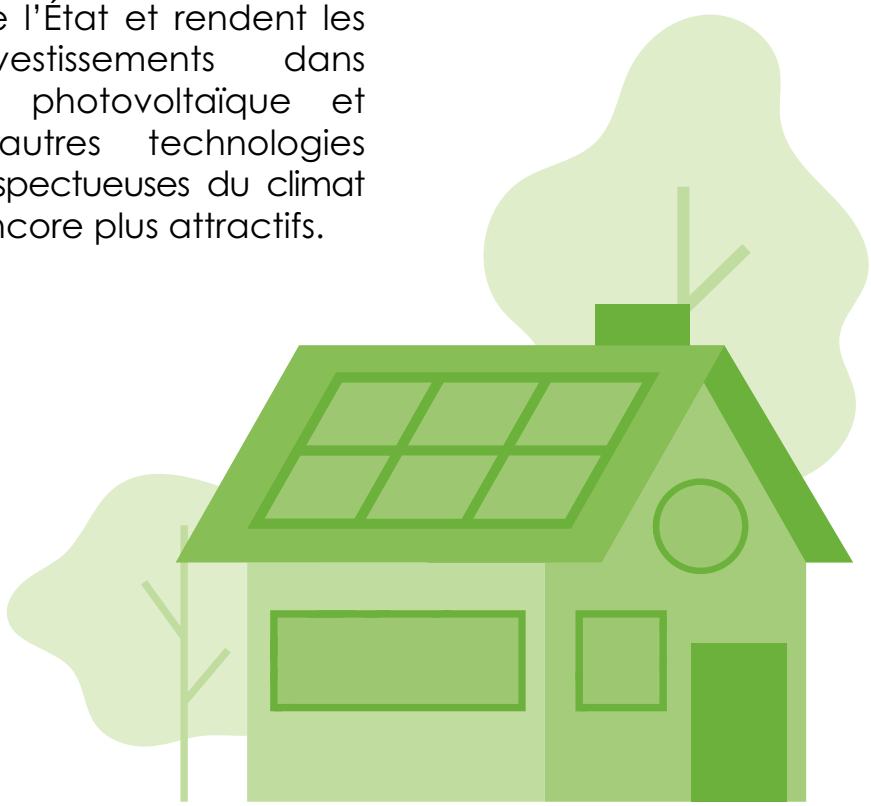
Depuis plusieurs années, la commune de Schuttrange soutient ses habitants dans leurs démarches en faveur de la protection du climat et de l'environnement. L'intérêt croissant pour ces aides se reflète clairement dans les chiffres actuels : à la fin du mois de juin 2026, près de 700 000 euros de subsides communaux avaient déjà été versés pour des investissements durables, tels que les installations photovoltaïques, les vélos ou encore les appareils électroménagers économes en énergie.

Par rapport à l'année précédente, la demande a connu une nette progression. Dès le mois de juin, le montant des aides accordées était presque deux fois supérieur à celui enregistré à la même période en 2025. Cette évolution témoigne de l'intérêt grandissant des habitants pour les solutions énergétiques durables.

Les aides communales viennent compléter les dispositifs de soutien de l'État et rendent les investissements dans le photovoltaïque et d'autres technologies respectueuses du climat encore plus attractifs.

Grâce à ces initiatives, les habitants contribuent activement à la protection de l'environnement tout en investissant dans le confort de leur logement, leur efficacité énergétique et l'avenir de leur foyer.







À SCHUTTRANGE, UN ALPAGA PRÉDIT LES RÉSULTATS DU MONDIAL

Romeo • Expert en football et star de TikTok

Dans la rubrique « Visages et vies », nous donnons normalement la parole à des habitants de notre commune qui ont une histoire inspirante à partager ou dont le parcours et l'engagement méritent d'être mis en lumière. Cette fois-ci, nous faisons toutefois une petite exception. Notre invité a quatre pattes, une coiffure particulièrement laineuse et un talent étonnant pour prédire les résultats de football.

Romeo, l'un des alpagas qui vivent sur le campus « an der Dällt », s'est fait un nom ces derniers mois en prédisant les résultats de la Coupe du monde. Déjà lors du dernier Championnat d'Europe de football, il avait impressionné par la justesse de ses pronostics. Cette année encore, cet alpaga de cinq ans a souvent vu juste et n'a pas manqué de faire parler de lui auprès des amateurs de football.

Le candidat idéal

L'idée est née en 2024, lorsque Emeline, éducatrice à la Maison

Relais, s'est demandé pourquoi Schuttrange ne disposerait pas, elle aussi, de son propre oracle du football. Depuis plusieurs années déjà, des animaux à travers le monde faisaient parler d'eux grâce à leurs prédictions surprenantes. Et si le célèbre poulpe Paul avait pu devenir une star mondiale des pronostics, les alpagas du campus « an der Dällt » avaient certainement eux aussi les qualités requises pour relever le défi. Il ne restait plus qu'à choisir lequel d'entre eux relèverait le défi. À la Maison Relais, le choix s'est rapidement porté sur Romeo. Gourmand, curieux et parfaitement à l'aise devant les caméras, il semblait réunir toutes les qualités pour entamer une carrière d'expert des pronostics footballistiques.

Ce qui peut sembler être une vie paisible d'alpaga cache en réalité de lourdes responsabilités, comme l'explique Romeo : « La pression est énorme. Ma communauté de fans grandit de match en match, et je ne veux évidemment pas la décevoir. Après tout, il en va de mon image. En plus, je dois toujours être impeccable. Avant chaque tournage, on vérifie que je n'ai rien coincé entre les dents et que mon pelage est bien en place. Et puis il y a toute la technique… Vous n'imaginez pas à quel point c'est frustrant lorsque je livre une prédiction géniale et que la personne derrière la caméra se rend compte qu'elle n'a même pas filmé ! Et puis, je ne dispose pas d'un nombre illimité de visions exactes par jour ! »





Malgré ces contraintes, les résultats parlent d'eux-mêmes. Lors de la Coupe du monde, Romeo a vu juste à de nombreuses reprises. Il avait notamment prédit correctement le vainqueur de la finale et ne s'est trompé que sur l'une des deux demi-finales. « Je n'ai jamais prétendu être parfait », souligne-t-il. « Si même les experts professionnels se trompent parfois, un alpaga a bien le droit de faire une erreur de temps en temps. »

Le bien-être animal avant les pronostics

Malgré tout l'enthousiasme suscité par le football, le bien-être des animaux reste toujours la priorité absolue, souligne Deborah,



éducatrice à la Maison Relais : « Nous essayons d'enregistrer les vidéos régulièrement, mais Romeo n'est jamais obligé de participer. Au début d'un tournoi, plusieurs matchs ont souvent lieu le même jour, ce qui nous amène parfois à tourner plusieurs vidéos d'affilée. Il arrive alors qu'il se lasse et n'ait plus envie de continuer. Dans ce cas, nous respectons toujours son choix. Lors des fortes chaleurs du mois de juillet, nous avons même fait une pause et suspendu complètement les tournages. »

Si Romeo est aujourd'hui la vedette des pronostics, c'est aussi grâce au travail quotidien de l'équipe qui prend soin des six alpagas du campus « an der Dällt ». Deborah, Sandra, Esther, Leon et Anne ont tous suivi des formations spécialisées afin de mieux connaître ces animaux et répondre à leurs besoins. Chaque jour, matin et midi, ils s'assurent que les alpagas ne manquent de rien. Même le week-end, un des membres de l'équipe est présent pour les nourrir, leur apporter de l'eau fraîche et veiller à leur bien-être. Lors des journées les plus chaudes, les alpagas peuvent également profiter d'un petit bassin pour se rafraîchir.

L'aventure de l'oracle de la Coupe du monde ne se limite pas aux éducateurs et aux alpagas. Les enfants de la Maison Relais y participent eux aussi avec beaucoup d'enthousiasme et prennent une part active à son organisation. Ils aident à installer les récipients utilisés pour les pronostics, échangent sur les matchs et attendent avec impatience de découvrir si Romeo aura une nouvelle fois vu juste. Cette initiative ludique transforme la Coupe du monde en un véritable sujet de discussion et encourage les enfants à s'intéresser au sport ainsi qu'aux grands événements sportifs internationaux.



Des alpagas devenus viraux

Les alpagas ne font pas seulement parler d'eux pendant la Coupe du monde : ils apportent aussi beaucoup de joie aux enfants au quotidien. Les élèves participent régulièrement à l'alimentation et aux soins des alpagas, apprenant ainsi très tôt à prendre des responsabilités et à respecter les animaux. Les promenades avec les alpagas figurent également parmi les activités les plus appréciées. Et l'enthousiasme ne se limite pas aux enfants : partout où Romeo et ses compagnons passent, ils attirent les regards. Les passants s'arrêtent pour les admirer, tandis que certains automobilistes ralentissent pour immortaliser la scène par une photo ou une vidéo. C'est d'ailleurs presque par hasard que les éducatrices ont découvert la popularité grandissante de Romeo sur TikTok. En parcourant leur fil d'actualité, elles sont tombées sur des vidéos mettant en scène les alpagas du campus. Au fil de leurs balades, ceux-ci accompagnent parfois les enfants jusqu'à la boulangerie et se sont même déjà aventurés en direction du supermarché à Munsbach, sans toutefois franchir le seuil de l'entrée. Même si l'interdiction affichée ne concerne officiellement que les chiens, mieux vaut ne pas tenter





le destin, plaisantent Deborah et Sandra.

Faire vivre le souvenir d'Emeline

La participation de Romeo au prochain Championnat d'Europe de football dépendra naturellement de sa motivation. S'il continue à prendre autant de plaisir à ses pronostics, rien ne devrait l'empêcher de reprendre du service. Pour l'équipe de la Maison Relais, cette initiative revêt toutefois une importance particulière.

Au-delà de son aspect ludique, elle permet de faire vivre le souvenir d'Emeline, à l'origine de l'idée de l'oracle du football et malheureusement décédée cette année. Fidèles à son esprit et à son enthousiasme, Deborah et Sandra souhaitent poursuivre cette aventure avec le même engagement et la même passion dans les années à venir.

Instagram

Facebook







LA ROSERAIE DE MUNSBACH : UN ÉLÉMENT VIVANT DU PATRIMOINE CULTUREL LUXEMBOURGEOIS

Maryse Weirig-Hensel • Présidente des Amis de la Rose | Mireille Steil • Présidente d'honneur des Amis de la Rose et vice-présidente de la Fédération mondiale des sociétés de roses

Au cœur du parc du château de Munsbach se trouve l'un des plus beaux joyaux de la commune : la roseraie. Avec sa remarquable diversité de couleurs et de formes, elle constitue non seulement un lieu apprécié des amoureux de la nature et des jardins, mais aussi un véritable témoin de l'histoire de la rose luxembourgeoise. Derrière ce projet unique se trouvent les Amis de la Rose, qui s'engagent depuis près de 50 ans pour la préservation de notre patrimoine national de la rose.



Une tradition florissante

Fondés en 1980, les Amis de la Rose se sont donnés pour mission de préserver et de faire vivre le riche héritage de la rose luxembourgeoise. Depuis près d'un demi-siècle, l'association œuvre à la sauvegarde d'un patrimoine horticole qui a marqué l'histoire du pays.

Entre 1855 et la Première Guerre mondiale, le Luxembourg a connu un véritable âge d'or de la culture de la rose. Des obtenteurs renommés tels que Soupert & Notting, Ketten Frères, Gemen & Bourg ou encore Lamesch ont créé des variétés qui ont



été exportées dans le monde entier. Au fil des décennies, nombre de ces variétés sont toutefois tombées dans l'oubli. Les Amis de la Rose se sont alors lancés à leur recherche et ont réussi à retrouver plusieurs de ces roses historiques dans différents endroits en Europe, et même au Japon. Aujourd'hui, bon nombre de ces roses ont retrouvé leur place dans le parc du château, où elles fleurissent à nouveau.

Afin de faire connaître cette histoire exceptionnelle, l'association organise régulièrement des conférences au Luxembourg comme à l'étranger. Ces rencontres mettent en lumière le savoir-faire des obtenteurs luxembourgeois et l'importance des roses luxembourgeoises, un sujet qui suscite partout un vif intérêt.

L'idée de créer une roseraie figurait déjà parmi les objectifs inscrits dans les premiers statuts de l'association. Il aura toutefois fallu de nombreuses années avant de trouver un site adapté à sa réalisation. « Comme le terrain situé près du château appartient au domaine public et que l'endroit nous a plu



« À l'Amitié – Auf die Freundschaft »







« Prince Charles de Luxembourg »

dès le départ, le choix s'est naturellement porté sur ce site. » Le projet a bénéficié du soutien de l'État et, tout particulièrement, de la commune dès ses premières étapes. Après l'élaboration des plans, la roseraie a été officiellement inaugurée en 2017.

Un conservatoire vivant

La roseraie du parc du château est bien plus qu'un simple aménagement paysager. Pour Mireille Steil, présidente d'honneur des Amis de la Rose, elle représente avant tout « un conservatoire vivant de l'histoire de la rose luxembourgeoise ».

Aujourd'hui, elle rassemble 150 variétés différentes réparties sur 633 rosiers, dont 91 anciennes variétés luxembourgeoises et 59 créations plus récentesobtenuesaprès 1962. Cette collection exceptionnelle continue d'ailleurs de s'enrichir : 13 nouvelles roses attendent déjà leur place dans la roseraie. Afin de pouvoir les accueillir, des travaux d'agrandissement sont actuellement en cours.

Quand les roses portent un message

Chaque rose de la roseraie de Munsbach porte un nom qui raconte une histoire. Nombre d'entre elles ont été baptisées en hommage à des personnalités, à des localités ou à l'occasion de circonstances particulières. Ainsi, la rose « À l'Amitié – Auf die Freundschaft » incarne les liens étroits unissant Schuttrange à sa commune jumelée de Siegelsbach, tandis que « #YesWeCare » rend hommage au personnel de santé pour son engagement exemplaire durant la pandémie de Covid-19.

Tout au long de l'année, la roseraie de Munsbach accueille de nombreux visiteurs. La Fête des Roses, l'« Oppe Gaardepäertchen » et « Scones and More » figurent parmi les événements qui font rayonner ce lieu bien au-delà des limites de la commune.

Parmi les nombreux moments marquants vécus dans la roseraie, Maryse Weirig-Hensel évoque avec une émotion particulière le baptême de la rose « Europa Donna », dont S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa avait accepté d'être la marraine. « C'était pour moi l'un des plus beaux baptêmes de roses que nous ayons organisés





jusqu'à présent », confie la présidente des Amis de la Rose. Placée sous le signe de la lutte contre le cancer du sein, cette journée a été marquée par



Le baptême de la rose « Europa Donna »

une vive émotion. Aux côtés des invités se trouvaient également plusieurs femmes ayant surmonté la maladie, donnant à cette cérémonie une portée particulièrement touchante.

L'engagement au service des roses

Afin de garantir la beauté et l'attrait de la roseraie tout au long de l'année, l'engagement de nombreux bénévoles est indispensable. Entre 12 et 15 volontaires se rendent régulièrement à Munsbach pour entretenir les roses, les arroser et effectuerlesnombreuses tâches nécessaires tout au long de l'année.

Une grande importance est accordée à une gestion naturelle et durable de la roseraie. Aucun pesticide n'est utilisé. « Nous ne pulvérisons rien du tout. Nous fertilisons simplement », assure Mireille.

Les anciennes variétés luxembourgeoises demandent une attention particulière. Plus fragiles, elles nécessitent des soins spécifiques, notamment pendant l'hiver, afin que ce





Le baptême de la rose « Prince François de Luxembourg »

précieux patrimoine puisse être préservé pour les générations futures.

Cultiver l'avenir

Avec près de 400 membres à travers le pays, les Amis de la Rose peuvent compter sur une base solide. Maryse et Mireille espèrent toutefois attirer davantage de jeunes souhaitant s'investir au sein du comité ou participer à l'entretien de la roseraie. « Nous formons une équipe formidable et nous travaillons avec beaucoup de plaisir. Les jeunes devraient simplement venir voir par eux-mêmes comme cet endroit est magnifique. »

Dans un monde toujours plus rapide et plus agité, la roseraie offre un espace de calme et de ressourcement, propice à la détente et au contact avec la nature.



Teatime Scones and More

Vous souhaitez en apprendre davantage sur les roses luxembourgeoises et leur riche histoire ?

Retrouvez de nombreuses publications, des informations sur les roses luxembourgeoises ainsi que les actualités des Amis de la Rose sur leur site internet :

www.rousefrenn.lu.

RECTIFICATIF:

Dans le bulletin communal 02/2026, il était indiqué que la roseraie comptait plus de 600 variétés de roses. Il convient de préciser qu'il s'agit en réalité de plus de 600 rosiers et non de 600 variétés.

Vidéo

21.05

SOIRÉE DES TALENTS DE LA MAISON RELAIS

Le 21 mai 2026, la Maison Relais a une nouvelle fois mis à l'honneur la créativité et le talent de ses enfants à l'occasion d'une nouvelle édition de son traditionnel spectacle des talents. Cette soirée très attendue a permis à de nombreux enfants de monter sur scène et de partager avec le public des aptitudes dont ils peuvent être particulièrement fiers.



La préparation d'un tel événement débute plusieurs mois à l'avance. Dès le mois de septembre, une équipe d'éducatrices et d'éducateurs se réunit afin de définir un thème et de planifier l'ensemble de l'organisation. Les enfants ont ensuite la possibilité de rejoindre des groupes de danse ou de participer à un casting pour présenter leurs talents individuels. Chant, musique, comédie ou autres disciplines artistiques : chacun peut trouver sa place sur scène.

À partir du mois de janvier, les répétitions s'intensifient. Chaque année, entre 80 et 100 enfants prennent part au projet. Une organisation rigoureuse est nécessaire pour coordonner les groupes,



les répétitions et les différents horaires. Les enfants jouent un rôle actif dans la préparation du spectacle : ils choisissent la musique, imaginent leurs chorégraphies et apportent leurs propres idées à la mise en scène.

Même ceux qui ne se produisent pas sur scène participent pleinement à l'aventure. Ils contribuent à la décoration de la salle et à la création d'une ambiance chaleureuse et festive. Ces préparatifs s'étendent sur plusieurs mois et font de ce projet une véritable œuvre collective.

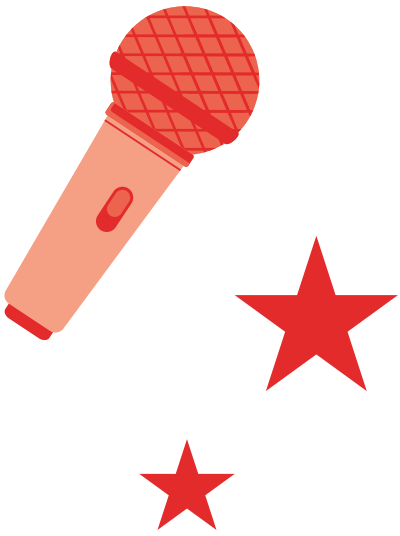
Le jour du spectacle constitue l'un des moments forts de l'année pour les enfants. Le matin, ils présentent leurs performances à deux reprises devant leurs camarades de classe lors d'une sorte de répétition générale. Le soir venu, ils montent sur scène devant leur famille et leurs amis. L'excitation est alors à son comble : les costumes, les coiffures et le maquillage permettent aux enfants de se sentir, le temps d'une soirée, comme de véritables stars de la télévision.

Un autre moment fort de la soirée est assuré par les jeunes présentateurs qui animent le programme. Chaque année, trois enfants relèvent ce défi et présentent la soirée en trois langues.



Au-delà de la performance artistique, ce projet met l'accent sur le plaisir. Il ne s'agit pas d'un concours : aucun enfant n'est évalué ni classé. Chacun a simplement l'occasion de partager son talent, de gagner en assurance et de vivre une expérience enrichissante au sein d'un cadre bienveillant.

Cette nouvelle édition a une fois de plus démontré l'incroyable créativité, l'engagement et le talent des enfants. Un moment fort qui restera longtemps gravé dans les mémoires des participants, de leurs familles ainsi que des équipes éducatives et pédagogiques.







06.06



NUIT DU SPORT 2026

Le 6 juin 2026, le campus « an der Dällt » a une nouvelle fois accueilli la Nuit du Sport, un rendez-vous incontournable placé sous le signe du mouvement. Organisée par la commune de Schuttrange, la Commission du Sport et des Loisirs et avec le soutien des associations locales, cette manifestation avait pour objectif de promouvoir le plaisir de l'activité physique et de faire découvrir différentes disciplines sportives au grand public.

Tout au long de la soirée, les enfants et leurs familles ont pu s'initier à un large éventail d'activités sportives. Que ce soit individuellement, entre amis ou en famille, chacun a pu trouver une discipline à son goût. La manifestation a une nouvelle fois démontré que le sport est non seulement bénéfique pour la santé, mais aussi une formidable occasion de se divertir et de créer du lien.



Parmi les activités proposées figuraient notamment le cricket, la pétanque, le Muay Thaï, le badminton, l'athlétisme, le pickleball, le tir à l'arc, le CrossFit, le fitness en plein air, le volleyball, diverses activités de football, la gymnastique rythmique ainsi qu'un parcours vélo proposé par l'ACL. Un atelier de maquillage pour enfants complétait également le programme.

Un grand merci aux organisateurs, aux associations participantes ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont contribué à faire de cette édition 2026 de la Nuit du Sport une belle réussite.











14.06



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 14 juin 2026, la Fête de la Musique a une nouvelle fois animé le campus « an der Dällt ». L'ambiance chaleureuse et la diversité des prestations musicales ont fait de cette journée un rendez-vous apprécié des amateurs de musique.

Le programme proposait notamment des prestations des « Schëtter Jongbléiser », des ensembles de l'« UGDA-Museksschoul », du « Schëtter Gesank », de la « Fielser Mini-Musek », d'un groupe de danse hip-hop, de danseurs de tango, de la « Schëtter Musek » accompagnée de la « Fanfare Sandweiler », des « Schëtter 5 Eraus » ainsi que de « Big Band Spectrum ».

Un grand merci à la Commission de la Culture ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cet événement.



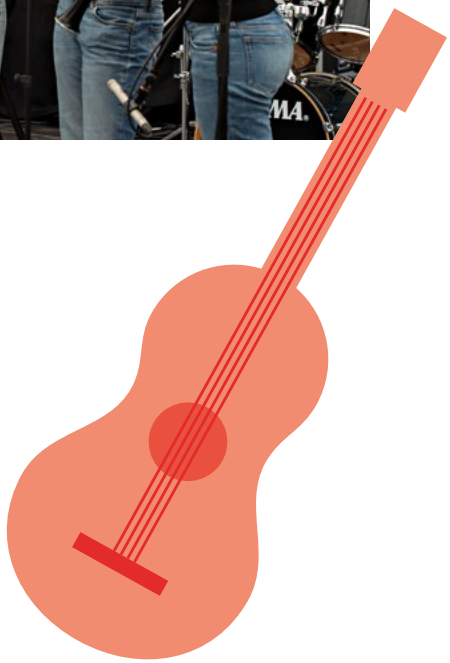



CODEX






CODEX



20.06



CINÉMA EN PLEIN AIR 2026

Le 20 juin 2026, la Commission de l'Enfance et de la Jeunesse a organisé la troisième édition de son cinéma en plein air sur le campus « an der Dällt ». Cette année, deux films aux univers très différents étaient à l'affiche : le film d'animation « 200% Wolf » et « Superman 2025 ». Du popcorn frais et des grillades étaient également proposés aux visiteurs tout au long de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commission pour l'organisation de ce bel événement.







23.06



FÊTE NATIONALE 2026

Les festivités de la Fête nationale ont, une nouvelle fois, constitué une belle occasion de se retrouver en famille, entre amis et entre voisins, et de partager ensemble quelques heures de convivialité. En raison des fortes chaleurs, le cortège traditionnel a malheureusement dû être annulé cette année. Cela n'a toutefois pas empêché de nombreux habitants de participer aux célébrations. Beaucoup se sont rendus sur le campus pour assister à la cérémonie officielle et à la fête populaire qui a suivi, afin de célébrer ensemble cette journée symbolique.

Pour la monarchie luxembourgeoise, une nouvelle ère a débuté le 3 octobre 2025. Avec le Grand-Duc Guillaume, la Grande-Duchesse Stéphanie et leurs fils, les princes Charles et François, c'est une nouvelle génération qui se trouve à la tête du pays, alliant tradition et







modernité. Ils incarnent une monarchie proche des citoyens tout en demeurant un garant essentiel de la stabilité, de la continuité et de l'unité de notre nation. Dans un contexte international marqué par de nombreux défis, cette continuité constitue un précieux repère pour notre pays.

Dans son allocution officielle, le bourgmestre Claude Marson est revenu sur les défis nationaux et internationaux actuels, tout en soulignant l'importance du vivre-ensemble, de l'engagement citoyen et du dialogue. Il a également rappelé combien il est essentiel, dans un monde en constante évolution, de rester attachés aux valeurs de démocratie, de solidarité et de respect mutuel.

La remise des distinctions aux membres méritants des associations locales a constitué l'un des temps forts de la cérémonie.





Cette reconnaissance a permis de saluer leur engagement exemplaire ainsi que le temps, l'énergie et la passion qu'ils consacrent à la vie associative. Ces moments ont été accompagnés par les prestations musicales de l'Harmonie de la commune de Schuttrange et du « Schëtter Gesank ».

À l'issue de la partie plus festive, la convivialité était à l'honneur. Le chapiteau s'est rapidement rempli de visiteurs, tandis qu'un DJ et la « Schëtter Strëpp » ont assuré l'animation musicale.

Les plus jeunes ont pu profiter d'un trampoline et d'un petit train. Les spécialités culinaires préparées par des habitants de différentes nationalités de la commune ont, une fois encore, rencontré un vif succès. Avec des plats provenant de huit pays différents, ils ont emmené les visiteurs dans un véritable voyage gastronomique à travers le monde.

Nos chaleureux remerciements s'adressent aux associations, aux groupes culinaires, aux collaborateurs de la commune ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué, par leur engagement, à faire de cette édition de la Fête nationale de Schuttrange un nouveau grand succès.



















Zësummë liewen

GEMENGEPAKT

GREEN EVENTS

26.06

SCHUTTRANGE ACCUEILLE TROIS ASTRONAUTES

Que ressent-on lorsqu'on voyage à 28 000 kilomètres par heure autour de la Terre ? Comment vit-on le fait d'assister à un lever puis à un coucher de soleil toutes les 45 minutes ? Et conserve-t-on réellement la notion du temps dans l'espace ? Autant de questions auxquelles les personnes présentes le 26 juin 2026 dans la salle du conseil communal ont pu obtenir des réponses. Ce soir-là, la commune de Schuttrange avait en effet le privilège d'accueillir trois invités hors du commun : les astronautes Julie Payette, Michael Foreman et Dumitru Dorin Prunariu.

Julie Payette, ancienne astronaute et ancienne gouverneure générale du Canada, a emmené le public dans un voyage fascinant à bord de la Station spatiale internationale (ISS). Après seulement quelques minutes, on avait l'impression d'avoir quitté Schuttrange pour s'envoler à ses côtés dans l'espace. Avec beaucoup d'humour et d'enthousiasme, elle a relaté ses différentes missions et offert, grâce à des vidéos, un aperçu unique du quotidien en orbite.

En mai 1999, elle a effectué son premier vol spatial à bord du Space Shuttle « Discovery ». Lors de la mission STS-96, elle a participé au transport de matériel et d'équipements destinés à l'ISS qui était alors encore en plein développement. Sa description du travail réalisé avec le bras robotisé canadien a particulièrement impressionné le public, tant cette tâche exige une précision extrême. Le moment le plus intense ? Lorsqu'une lourde batterie, manipulée à l'aide du bras robotisé, ne se trouvait plus qu'à quelques centimètres de la station spatiale. Sa seconde mission l'a conduite une nouvelle fois à bord de l'ISS en 2009.

Au-delà des missions spectaculaires, ce sont surtout les anecdotes sur la vie quotidienne

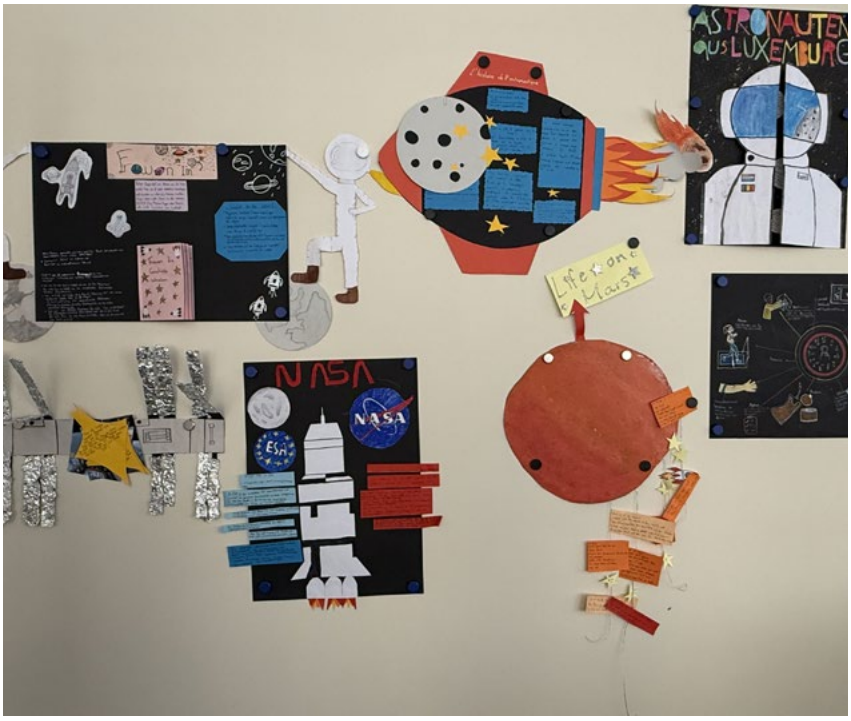




dans l'espace qui ont captivé l'auditoire. Dans l'ISS, on ne marche pas : on flotte d'un module à l'autre. Il arrive même parfois de se cogner la tête, mais cela fait partie du quotidien. Si l'absence de gravité peut sembler confortable au premier abord, elle exige en réalité beaucoup de discipline. Afin de rester en forme et d'éviter une perte de masse musculaire, les astronautes doivent suivre un programme d'entraînement intensif.

« Nous vivons tous ensemble dans la station »

Depuis plus de 25 ans, l'ISS est un symbole de coopération internationale. Alors que des tensions politiques existent sur Terre, des astronautes issus de différents pays et continents travaillent main dans la main en orbite. À bord de la station, les frontières nationales perdent de leur importance.





Michael Foreman, quant à lui, a passé une partie de son temps de travail à l'extérieur de la station spatiale. L'ancien astronaute de la NASA a réalisé cinq sorties extravéhiculaires (« spacewalks »), au cours desquelles il a effectué des travaux de maintenance et d'assemblage sur l'ISS. Une sortie dans l'espace peut durer jusqu'à six heures et demie et exige une concentration totale ainsi qu'une préparation approfondie.

Dumitru Dorin Prunariu a lui aussi partagé les souvenirs de sa mission spatiale, réalisée il y a déjà 45 ans. Premier et unique Roumain à avoir voyagé dans l'espace, il a passé une semaine en orbite en 1981. À l'époque, il n'existait ni écrans tactiles modernes ni systèmes numériques sophistiqués ; les équipements étaient principalement électromécaniques. Malgré les décennies écoulées, sa passion pour l'exploration spatiale demeure intacte. À la question de savoir s'il repartirait dans l'espace, il a répondu sans hésiter : « Demain, si c'était possible ! »

« Osez rêver ! »

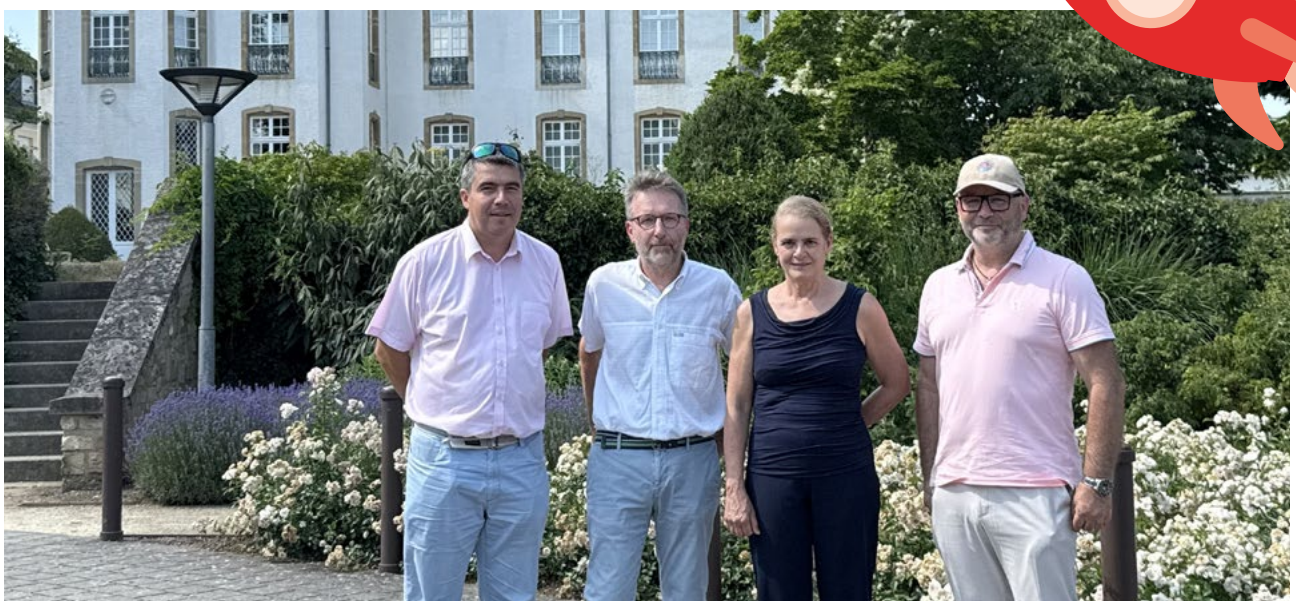
En conclusion de la soirée, les trois astronautes ont adressé un message inspirant aux jeunes présents dans la salle. Enfants, aucun





d'entre eux n'aurait imaginé qu'il volerait un jour dans l'espace. Pourtant, ce qui paraît impossible aujourd'hui peut devenir réalité demain. « Osez rêver ! », a répété Julie Payette à plusieurs reprises. Les rêves peuvent devenir réalité, y compris pour les jeunes Luxembourgeois. Ces dernières années, le Luxembourg s'est affirmé comme un acteur majeur du secteur spatial, notamment dans les domaines des ressources spatiales, des technologies satellitaires et de la gouvernance de l'espace. Les possibilités d'y construire une carrière sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais.





02.07

INAUGURATION DE LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE SPORTIVE « OP DER BISSEMT »

Le 2 juillet 2026, la nouvelle salle de formation avec buvette intégrée du stade « Op der Bissemt » à Munsbach a été officiellement inaugurée. En présence de la ministre des Sports, Martine Hansen, du président de la FLF, Paul Philipp, ainsi que de représentants du monde politique, sportif et associatif, cette étape importante a été célébrée après environ 19 mois de travaux.

L'inauguration a coïncidé avec les festivités du 80e anniversaire du FC Munsbach, offrant ainsi une occasion idéale de revenir sur l'histoire du club tout en se tournant vers son avenir. Depuis sa création en 1946, le FC Munsbach est un acteur incontournable de la vie associative de la commune de Schuttrange. Au-delà de ses résultats sportifs, le club s'est toujours distingué par son important travail en faveur de la jeunesse et son engagement au service de la communauté.

Grâce à cette nouvelle infrastructure, le club dispose désormais d'installations modernes et fonctionnelles répond-







ant aux besoins actuels et futurs de ses membres. Le bâtiment comprend notamment une nouvelle buvette, une salle de formation, une cuisine moderne, de nouveaux vestiaires, une infirmerie, un bureau ainsi qu'une tribune couverte d'environ 80 places assises. Une attention particulière a été portée au confort des utilisateurs, à l'accessibilité et à l'intégration harmonieuse du projet dans son environnement.

Le projet a été conçu selon les principes de la construction durable et s'inscrit dans une démarche inspirée de la philosophie « Cradle-to-Cradle ». Le recours au bois comme matériau principal, l'installation d'une pompe à chaleur air-eau, de panneaux photovoltaïques, d'un éclairage à haute efficacité énergétique ainsi que d'un système de ventilation avec récupération de chaleur contribuent à optimiser la consommation d'énergie tout en réduisant l'impact environnemental du bâtiment. Par cette approche, la commune réaffirme sa volonté de développer des





infrastructures durables et tournées vers l'avenir.

Par ailleurs, la situation foncière autour du site a pu être définitivement régularisée, permettant à la commune de poursuivre ses investissements sur le site « Op der Bissemt ». Un nouveau projet est d'ores et déjà envisagé : la création d'un terrain de football synthétique supplémentaire destiné à améliorer davantage les conditions d'entraînement et de compétition du FC Munsbach.

Avec l'inauguration de cette nouvelle infrastructure sportive, la commune de Schuttrange se dote d'un équipement moderne et durable qui bénéficiera non seulement au FC Munsbach, mais également à d'autres associations locales. Ce projet représente ainsi bien plus qu'un investissement dans le sport : il constitue aussi un investissement dans le vivre-ensemble et dans la richesse de la vie associative de notre commune.








FC MUNSBAC
1946


Op der Bissemt








#TEAM1946



REMISE DES DIPLÔMES DES COURS DE LUXEMBOURGEOIS

Le 6 juillet 2026, le collège des bourgmestre et échevins a invité les participants à la cérémonie officielle de remise des diplômes des cours de luxembourgeois. Au cours de l'année scolaire 2025/2026, de nombreuses personnes ont une nouvelle fois saisi l'occasion d'apprendre le luxembourgeois ou d'approfondir leurs connaissances linguistiques. La diversité des 57 participants mérite d'être soulignée, ceux-ci représentant 20 nationalités différentes.

Lors d'une cérémonie conviviale, les participants se sont vu remettre leurs diplômes, obtenus grâce à leur assiduité et à leur participation régulière aux cours. Le bourgmestre Claude Marson a également profité de l'occasion pour remercier la professeure de luxembourgeois, Sylvie Bies-Rock, pour son engagement et son précieux travail. La langue luxembourgeoise joue

un rôle essentiel dans le vivre-ensemble interculturel. Par son investissement, Sylvie Bies-Rock contribue à créer des ponts entre les cultures et à renforcer les échanges interculturels au sein de notre commune.

L'animation musicale de la cérémonie a été assurée par le « Schëtter Gesank », que nous remercions chaleureusement pour sa contribution à la réussite de cette soirée.

Inscrivez-vous ici à nos cours de luxembourgeois.



06.07 - 08.07

LE CYCLE 3.1 À LA DÉCOUVERTE DE SIEGELSBACH

Du 6 au 8 juillet 2026, les élèves du Cycle 3.1 ont passé quelques journées riches en découvertes dans notre commune partenaire allemande de Siegelsbach. Ce séjour a permis aux enfants de vivre de nouvelles expériences tout en renforçant les liens qui unissent Schuttrange et Siegelsbach depuis de nombreuses années.

Le programme comprenait notamment la visite du château de Guttenberg, où les élèves ont assisté à une impressionnante démonstration de rapaces, ainsi qu'une excursion au musée technique de Speyer.

L'un des moments les plus marquants du séjour fut la rencontre avec les élèves de troisième année de Siegelsbach. Depuis quelque temps déjà, les enfants des deux communes entretiennent une correspondance régulière. Cette visite leur a enfin permis de faire connaissance en personne, un moment très attendu qui a suscité beaucoup d'enthousiasme de part et d'autre.







Les élèves ont également eu l'occasion de rencontrer Tobias Haucap, bourgmestre de Siegelsbach, et d'échanger avec lui.

Cette visite a une nouvelle fois mis en évidence toute la valeur du partenariat entre Schuttrange et Siegelsbach. Au-delà des échanges officiels et des projets communs, ce sont avant tout ces rencontres qui donnent vie au jumelage et contribuent à tisser des liens durables entre les jeunes générations. Une expérience enrichissante qui laissera sans aucun doute de beaux souvenirs aux participants.

Siegelsbach
www.siegelsbach.de

09.07

UN REGARD DANS LES COULISSES DE LA COMMUNE



Dans le cadre de leur cours de sciences, les élèves du cycle 3.1 de l'École « an der Dällt » ont participé, le 9 juillet 2026, à une visite découverte de la commune. Cette sortie leur a permis de mieux comprendre le rôle et les missions de l'administration communale.

Au fil de la visite, les élèves ont découvert le fonctionnement de l'Accueil, du Bureau de la population, du service Relations Publiques et du service Urbanisme. Ils ont obtenu des réponses à de nombreuses questions concrètes du quotidien : quelle est la différence entre une carte d'identité et un passeport ? Quels critères doit respecter une photo d'identité ? Pourquoi faut-il déclarer son chien auprès de la commune ?

Les enfants ont également appris comment sont organisées les fêtes et manifestations communales, mais aussi dans quelles situations une autorisation communale est nécessaire pour des projets tels qu'un abri de jardin, une piscine ou encore l'extension d'une maison.

La visite s'est terminée par une rencontre avec le bourgmestre Claude Marson qui a pris le temps de saluer les élèves et de répondre à leurs questions. Ils ont ainsi découvert les nombreuses facettes de sa fonction et se sont montrés curieux d'en savoir davantage sur son quotidien : à quoi ressemble une journée type de bourgmestre ?





Exerce-t-il encore une activité professionnelle en parallèle ? A-t-il parfois l'occasion de prendre des vacances ? Avec beaucoup de disponibilité et une bonne dose d'humour, Claude Marson s'est prêté au jeu des questions-réponses.

Nous remercions chaleureusement les élèves du cycle 3.1 ainsi que leur équipe enseignante pour leur visite et leur intérêt. Ce fut un réel plaisir de leur faire découvrir les coulisses de la commune et de leur montrer toute la diversité des missions assurées chaque jour au service des habitants.



13.06 11.07



MARCHÉ DE SCHUTTRANGE

Ces derniers mois, le marché de Schuttrange a de nouveau permis aux habitants de découvrir et d'acheter des produits régionaux, biologiques et issus du commerce équitable. L'offre variée, allant des fruits et légumes frais aux confitures et au chocolat, a su satisfaire tous les goûts.

Vous aimeriez rejoindre le marché de Schuttrange en tant qu'exposant ? Artisanat, produits alimentaires ou articles de décoration, toutes les propositions sont les bienvenues. Pour toute question ou demande d'information, veuillez contacter le service Relations Publiques : relations.publiques@schuttrange.lu.



16.07

REMISE DES CHÈQUES DANS LE CADRE DE « SCHËTTER KULINARIA »

Cette année encore, plusieurs habitants de la commune se sont portés volontaires pour tenir un stand dans le cadre de « Schëtter Kulinaria » et faire découvrir aux visiteurs les saveurs de leur pays d'origine. Avec beaucoup d'enthousiasme et de passion, ils ont préparé des spécialités issues de huit pays différents, contribuant ainsi à l'ambiance unique de la Fête nationale de Schuttrange.

Au-delà de l'aspect gastronomique, l'événement revêt également une dimension solidaire. Comme chaque année, l'intégralité des recettes réalisées lors de la Fête nationale a été reversée à des œuvres caritatives. Grâce à l'engagement des groupes culinaires, des chèques d'un montant de 1 865 euros chacun ont pu être remis, le 16 juillet 2026, à quatre associations :

- **« Schëtter Hëlleft »**, un groupe de bénévoles qui vient en aide aux personnes en difficulté. Actuellement, l'association soutient notamment les réfugiés ukrainiens





en leur apportant une aide matérielle, administrative et pratique.

- **« ELA Luxembourg »**, qui œuvre à sensibiliser le public à la leucodystrophie, une maladie rare, tout en soutenant la recherche et les familles concernées.

- **« Luxembourg Allergy Network »**, une organisation de patients engagée dans la sensibilisation aux allergies et dans l'amélioration de l'inclusion et de la qualité de vie des personnes concernées.

- **« AryaLux (Association des Femmes) »**, qui œuvre en faveur des droits des femmes et soutient les réfugiées, au Luxembourg comme dans les pays en développement, afin de leur offrir de meilleures perspectives d'avenir.

« Schëtter Kulinaria » vit grâce à l'engagement et à la diversité de nos habitants. Vous souhaitez, vous aussi, partager vos spécialités culinaires lors de la prochaine édition ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse relations.publiques@schuttrange.lu. Nous serons ravis de vous accueillir parmi les participants !

10.06 FEST VUN DER FRËNDSCHAFT









Org. CDSE

27.06 MAMMENDAGSFEIER







Org. Gaart an Heem Schëtter

02.07 AFTERWORK







Org. FC Munsbach

04.07

AUSFLUCH VUN DER AMIPERAS AN DEM FOTOCLUB









Org. Amiperas Schëtter & Fotoclub Schëtter

04.07 HÄMMELSMARSCH



Org. Schëtter Musek



Vous trouverez plus de photos ici.

SmugMug

04.07 LËTZEBUERGER OWEND













Org. FC Munsbach

05.07 GRILLFEST VUN DE SCOUTEN











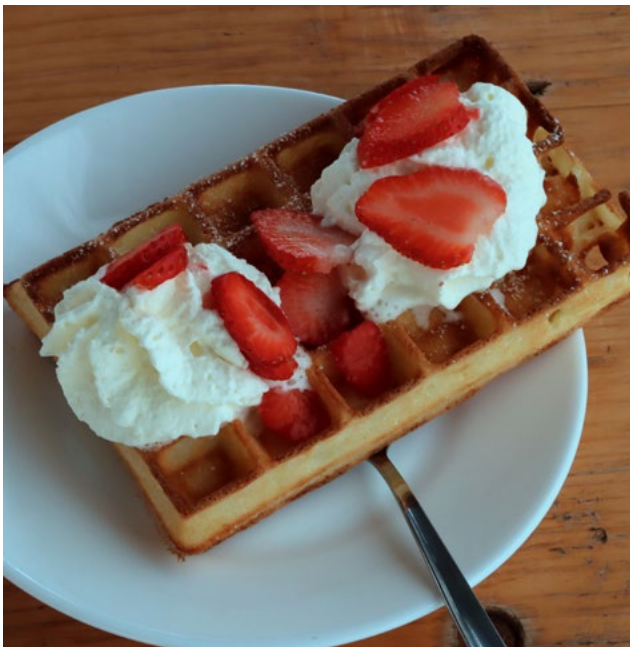
Org. Scouts Les Castors Schuttrange

07.07

GRILLFEST VUN DER AMIPERAS







Org. Amiperas Schëtter

07.07 OFSCHLOSSIESSE GESANK











Org. Schëtter Gesank

10.07 SCHOULFEST











Org. Elterevereenegung Schëtter



Trauliicht brennen

A-Schmatten · Schuttrange

org. Stippi asbl

03.11.2026 **15:00**



Lëtz-Grapple 4.0

Hall des Sports 1 · Campus « an der Dällt »

org. Schëtter Jugendhaus

07.11.2026 **09:00**



Da komm a schwätz mat!

Galerie · Campus « an der Dällt »

org. Commission de l'Enfance et de la Jeunesse

07.11.2026 **16:00**



Buffet vun de Pompjeeën

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »

org. Amicale pompiers Munsbach-Schuttrange

08.11.2026 **12:00**



Charity Bridge

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »

org. Bridge Charity - Tukwataniise ASBL

12.11.2026 **13:00**



Schëtter Maart

Place de l'Église · Schuttrange

org. Commune de Schuttrange

14.11.2026 **09:00**



Hämmelsmarsch

Schrassig

org. Schëtter Musek

14.11.2026 **13:30**



Hämmelsmarsch

Schuttrange, Munsbach, Neuhaeusgen & Uebersyren

org. Schëtter Musek

21.11.2026 **08:30**

Nouvelle date



Quizowend

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »

org. FC Munsbach

21.11.2026 **19:00**



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal

org. Commune de Schuttrange

25.11.2026 **17:00**



Adventsmaart

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »

org. Fraen a Mammen Schëtter

29.11.2026 **14:00**



Kleeserchersfeier an der Schoul

Hall des Sports 2 · Campus « an der Dällt »

org. Schoul « an der Dällt » & Elterevereenegung Schëtter

04.12.2026 **15:00**



Fairytale Cup

Hall des Sports 1 · Campus « an der Dällt »
org. Rythmica Lux Schuttrange

05.12.-06.12.2026 **09:00**



Concert spirituel

Église paroissiale · Schuttrange
org. Schëtter Musek

13.12.2026 **16:30**



Chrëschtconcert

Église paroissiale · Schuttrange
org. Schëtter Gesank

06.12.2026 **16:30**



Chrëschtfeier am Schëtter Treff

Veräinshaus Beim Nëssert · Schuttrange
org. Commission de la Famille, du 3ième Âge et des Affaires sociales

16.12.2026 **15:00**



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal
org. Commune de Schuttrange

09.12.2026 **17:00**



Christmas Boys Cup

Hall des Sports 1 · Campus « an der Dällt »
org. FC Munsbach

19.12.-20.12.2026



Schëtter Chrëschtmaart

Place de l'Église · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

11.12.-13.12.2026



New Year's Girls Cup

Hall des Sports 1 · Campus « an der Dällt »
org. FC Munsbach

02.01.-03.01.2027



Klengdéierenausstellung

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Cercle Avicole Schuttrange

11.12.-13.12.2026



Schëtter Maart

Place de l'Église · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

09.01.2027 **09:00**



Schëtter Maart

Place de l'Église · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

12.12.2026 **09:00**



UGDA-Auditioun

Hall des Sports 2 · Campus « an der Dällt »
org. Museksschoul Syrdall

10.01.2027 **14:30**



Mullesonndeg

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. FC Munsbach

17.01.2027 **11:00**



Theatersték - Wellnesshotel Éisleker Séiblimmchen

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Schëtter Theaterfrënn

23.01.2027 **20:00**



Theatersték - Wellnesshotel Éisleker Séiblimmchen

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Schëtter Theaterfrënn

24.01.2027 **16:00**



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal
org. Commune de Schuttrange

27.01.2027 **17:00**



Theatersték - Wellnesshotel Éisleker Séiblimmchen

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Schëtter Theaterfrënn

29.01.2027 **17:00**



Theatersték - Wellnesshotel Éisleker Séiblimmchen

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Schëtter Theaterfrënn

30.01.2027 **20:00**



Schëtter Maart

Place de l'Église · Schuttrange
org. Commune de Schuttrange

13.02.2027 **09:00**



Buergbrennen

Crosspist · Schuttrange
org. Club des Jeunes Schëtter

13.02.2027 **19:00**



Juniors U15 Indoor Tournament

Hall des Sports 1 · Campus « an der Dällt »
org. Star Cricket Club

13.02.-14.02.2027



Hierken Sonndeg mat Thé Dansant

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Schëtter Nössmaart

14.02.2027 **11:30**



Kannerfuesbal

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Elterevereenegung Schëtter

20.02.2027 **14:00**



Gemengerotssëtzung

Salle du Conseil Communal
org. Commune de Schuttrange

24.02.2027 **17:00**

Selwer Ge'Maart

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. LSAP Schëtter

28.02.2027 **10:00**

Dag vun de Choucrouten

Centre Culturel · Campus « an der Dällt »
org. Amiperas Schëtter

07.03.2027 **11:30**

Kuppel Cup

Hall des Sports 2 · Campus « an der Dällt »
org. Amicale Pompjeeën Minsbech-Schëtter

06.03.2027 **12:00**

Remarque importante :

Veuillez consulter l'« Eventblock » pour connaître les informations et horaires les plus récents concernant les différents événements.



RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

03.06.2026

PRÉSENTS:

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher, Conny Ney,
échevins

Jean-Marie Altmann, Nora Forgiarini, Annemarie Nagel, Serge Thein, Paul Theisen, Nicolas Welsch, ***conseillers***

Alain Dohn,
secrétaire communal

EXCUSÉS :

Andrew Kiser, Jules Sauber,
conseillers

PROCURATION :

Andrew Kiser ▸ Serge Eicher
Jules Sauber ▸ Paul Theisen

Retrouvez la séance du conseil communal sur notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter

YouTube

Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 6e séance du conseil communal en 2026, qui se tient exceptionnellement à 8 heures en raison des propositions de réaffectation de plusieurs instituteurs et institutrices dans l'enseignement fondamental, sur lesquelles le conseil communal doit statuer.

Monsieur le Bourgmestre excuse d'abord les conseillers Andrew KISER et Jules SAUBER. Il informe que Monsieur Andrew KISER a donné procuration à Monsieur Serge EICHER pour voter en son nom et que Monsieur Jules SAUBER a donné procuration à Monsieur Serge THEIN pour voter en son nom.

Par ailleurs, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par lui-même.

1. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROITS DE PRÉEMPTION

1.1. Approbation d'un acte de vente concernant des fonds sis à Munsbach, section B de Munsbach, lieu-dit « Auf dem Langenfeld »

Le conseil communal approuve à l'unanimité un acte de vente signé entre le collège des bourgmestre et échevins et Monsieur Nicolas Joseph BERTRAND.

Par cet acte, Monsieur Nicolas Joseph BERTRAND vend à la commune de Schuttrange un terrain inscrit au cadastre comme suit :

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1076/3969
Lieu-dit	Auf dem Langenfeld
Nature	Terre labourable
Surface	23,80 ares

D'ailleurs, la vente a été consentie et acceptée de part et d'autre moyennant le prix de 1.047.200,00 €.

Enfin, l'acquisition du terrain est faite dans un but d'utilité publique, à savoir l'extension future du campus scolaire, culturel et sportif et/ou l'aménagement de logements abordables.

2. RÈGLEMENTS COMMUNAUX

2.1. Confirmation d'une modification urgente du règlement de circulation communal

En raison de travaux effectués par les sociétés anonymes POST et CREOS sur une partie du chemin repris CR132, rue d'Oetrange à Schrassig, le respect de la procédure normale et complète n'a pas permis de commencer les travaux dans les délais prévus.

Dès lors, le collège des bourgmestre et échevins a approuvé, en date du 20 mai 2026, une modification urgente du règlement de circulation communal.

À partir du 20 mai 2026 jusqu'au 31 juillet 2026 inclus, la circulation dans la rue d'Oetrange à Schrassig est réglementée comme suit :

- **Disposition routière appliquée :**
  Le signal A,4b indique un rétrécissement d'un seul côté

  Tronçon concerné :
  Entre le panneau d'entrée d'agglomération et l'habitation n°44 (du côté pair de la rue)

  Signal routier :



- **Disposition routière appliquée :**
  A, 16a - Signalisation lumineuse | Approche d'un tronçon de voie publique où la circulation est réglée par des signaux colorés lumineux.

  Tronçon concerné :
  Entre le panneau d'entrée d'agglomération et l'habitation n°44 (du côté pair de la rue)

  Signal routier :



Partant, le conseil communal confirme à l'unanimité la modification urgente du règlement de circulation communal précitée.

3. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

24.06.2026

PRÉSENTS:

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher, Conny Ney,
échevins

Jean-Marie Altmann, Nora Forgiarini, Andrew Kiser, Annemarie Nagel, Jules Sauber, Serge Thein, Paul Theisen, Nicolas Welsch,
conseillers

Alain Dohn,
secrétaire communal

Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 7e séance du conseil communal en 2026.

Partant, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par l'échevine Conny NEY.

Ensuite, dans le cadre des manifestations passées, Monsieur le Bourgmestre souhaite mettre particulièrement en évidence les événements et informations suivants :

Nuit du Sport

La Nuit du Sport, organisée le samedi 6 juin 2026 dans tout le pays et donc également dans la commune de Schuttrange, a une nouvelle fois rencontré un grand succès.

Comme chaque année, de nombreuses activités ont été proposées pour petits et grands, de sorte qu'il y en avait pour tous les goûts. Le collège des bourgmestre et échevins se réjouit d'avoir pu participer à cette belle initiative nationale et d'avoir ainsi contribué à offrir aux citoyens une nouvelle rencontre sportive et conviviale.

À cette occasion, Monsieur le Bourgmestre tient à adresser des remerciements tout particuliers à la commission du Sport et des Loisirs pour l'organisation et la bonne préparation de cet événement. Grâce à l'atelier communal, du nouveau matériel a également pu être réalisé, notamment des rampes pour le parcours cycliste. Cela a permis de proposer

Retrouvez la séance du conseil communal sur notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter

YouTube

un programme encore plus varié lors de cette Nuit du Sport.

Pour donner envie dès à présent de participer à la prochaine édition, voici un aperçu des disciplines sportives qui étaient à découvrir et à pratiquer : Arts martiaux, Badminton, Cricket, Pétanque, Escrime, Tir à l'arc, Football, Pickleball (nouveau), Volleyball, CrossFit, Gymnastique rythmique, Fitness en plein air, Parcours vélo, Parcours d'obstacles.

Monsieur le Bourgmestre tient également remercier les associations qui ont assuré la partie restauration.

Fête de la Musique

Un autre événement majeur d'envergure nationale a été la Fête de la Musique, qui s'est tenue le dimanche 14 juin, de 11h00 le matin jusqu'à 21h30, sous le grand chapiteau installé sur le campus scolaire à Munsbach.

Les groupes et artistes suivants ont eu l'occasion de se produire : Schëtter Jongbléiser, divers ensembles de l'école de musique UGDA, Schëtter Gesank, Fielser Mini Musek, Hip Hop dance, Tango, Harmonie de la Commune de Schuttrange ensemble avec la Fanfare de Sandweiler, Schëtter 5 eraus, Big Band Spectrum.

Monsieur le Bourgmestre adresse ses plus vifs remerciements à tous les musiciens et artistes pour leurs prestations, qui ont largement contribué au succès de cette journée culturelle.

Il remercie également chaleureusement toutes les associations ayant assuré la restauration et les boissons.

Enfin, Monsieur le Bourgmestre adresse des remerciements particuliers à la commission de la Culture pour l'organisation de ce bel événement.

Fête Nationale

Plus récemment, la commune a célébré les festivités officielles de la Fête nationale.

En raison des températures extrêmes et de l'alerte rouge en vigueur, le collège des bourgmestre et échevins a pris dès lundi matin la décision d'adapterl'organisation aux conditions météorologiques. Le cortège a ainsi été déplacé de la Place de l'Église vers le campus, et les personnes présentes ont été transportées en bus vers ce dernier après le Te Deum. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par le discours officiel, la remise des médailles et des insignes, avant de laisser place à une belle fête populaire.

Monsieur le Bourgmestre adresse un merci tout particulier aux huit pays représentés dans le cadre du « Schëtter Kulinaria ». La qualité des mets a été largement saluée, tout comme l'ensemble des associations présentes, ainsi que les ensembles de chant et de musique qui ont assuré l'encadrement musical de la célébration.

Le collège des bourgmestre et échevins remercie également les services communaux, la conciergerie, le service des relations publiques ainsi que l'atelier communal pour leur engagement et le temps consacré à l'organisation de cette journée. La Fête Nationale est devenue,

au fil du temps, un véritable grand événement pour la commune, mobilisant de nombreuses ressources et une importante coordination afin d'en assurer le bon déroulement.

Enfin, les remerciements sont adressés aux enfants de l'école pour la belle vidéo réalisée à l'occasion de l'accueil de la cérémonie, ainsi qu'à la Maison des Jeunes de Schuttrange pour sa précieuse contribution.

Malgré les fortes chaleurs, cette fête a une fois de plus attiré de nombreux habitants venus célébrer ensemble la convivialité et l'esprit de communauté.

Eventblock
(Événements à venir)

Les événements à venir pourront être consultés dans la rubrique « Eventblock » sur le site internet de la commune.

Nuisances sonores à l'aéroport

Des habitants se sont interrogés sur l'origine de bruits de détonations perçus plus fréquemment dans la zone de l'aéroport, ceux-ci ne provenant pas du stand de tir.

Suite aux investigations menées, il apparaît que lux-Airport dispose, depuis l'année dernière, d'une autorisation lui permettant d'abattre jusqu'à un lièvre par nuit.

Par ailleurs, lux-Airport est également autorisé à utiliser des dispositifs de dissuasion au gaz afin d'éloigner les oiseaux.

SMS2Citizen

Comme annoncé précédemment, le système SMS2Citizen ne sera plus utilisé pour l'envoi de messages liés aux séances du conseil communal.

Cette disposition prendra effet à partir de la séance du conseil communal du 15 juillet prochain. Ce service sera désormais exclusivement réservé aux situations d'urgence.

Prochaines séances du conseil communal

Les séances du conseil communal pour le second semestre sont fixées comme suit :

- Mercredi 30 septembre à 17h00
- Mercredi 28 octobre à 17h00
- Mercredi 25 novembre à 17h00
- Mercredi 9 décembre à 17h00

L'intégralité de cette présentation peut être consultée ici.

1. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

1.1. Adoption d'un projet de modification ponctuelle de la partie graphique (Zone BEP) et de la partie écrite (Art. 17) du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange

En date du 28 janvier 2026, le conseil communal a émis un avis positif au sujet d'une modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange.

Après avoir procédé à la procédure de publication prévue par la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, et sur base de l'avis favorable de la commission d'aménagement du Ministère des Affaires intérieures, le conseil communal décide, par 8 voix (DP, LSAP, Déi Gréng) contre 3 (Schëtter Bierger), d'approuver le projet de modification ponctuelle de la partie graphique (zone BEP) et de la partie écrite (article 17) du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange.

La modification ponctuelle vise :

- Une adaptation de la partie graphique concernant le zonage et la réglementation relative aux stationnements, dont notamment le reclassement de certaines parcelles de la zone mixte villageoise (MIX-v) en zone de bâtiments et d'équipements publics (BEP), afin de permettre la réalisation de deux projets publics au sein du tissu bâti existant : le bâtiment de la Maison des Jeunes, situé rue Principale, et un bâtiment rue du Château ;

- La révision de l'article 17 de la partie écrite « Emplacements de stationnement » pour préciser le nombre maximal et minimal de places de stationnement applicables aux surfaces situées en zone BEP.

1.2. Adoption d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant de la commune de Schuttrange

En date du 23 février 2026, le Collège des bourgmestre et échevins a décidé d'engager un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant de la commune de Schuttrange dans la procédure conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Sur base de l'avis favorable de la commission d'aménagement du Ministère des Affaires intérieures, le conseil communal décide, par 8 voix (DP, LSAP, Déi Gréng) contre 3 (Schëtter Bierger), d'approuver le projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant de la commune de Schuttrange.

La modification ponctuelle vise :

- L'adaptation de la partie graphique du PAP-QE, dans laquelle intervient une reclassification de parcelles de la zone mixte villageoise (MIX-v) vers la zone de bâtiments et d'équipements publics (BEP) au sein du quartier existant et qui est dès lors soumise aux dispositions correspondantes. Les parcelles concernées sont classées comme suit :

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1195/3507
Lieu-dit	119, rue Principale
Affectation dans le PAP-QE en vigueur	MIX-v b III 6L
Surface	526,6 m²

Section	B de Munsbach
Numéro cadastral	1052/3257
Lieu-dit	Rue du Château
Affectation dans le PAP-QE en vigueur	MIX-v a II 4L
Surface	215,3 m²

- L'ajout d'un article supplémentaire dans la partie écrite du PAP-QE : 29ter.

1.3. Approbation d'une demande de lotissement de terrains aux termes de l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – Munsbach, lieu-dit « Auf dem Landtrausch »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet de morcellement établi par le bureau BEST G.O. s.à r.l. de Senninger-berg, au nom et pour le compte des administrations communales de Niederanven et de Schuttrange, concernant des terrains sis à Munsbach, lieu-dit « Auf dem Landtrausch », en vue de la réalisation du nouveau centre de ressources « Re Zenter » du syndicat intercommunal SIAS ainsi que du Centre d'incendie et de secours CIS Niederanven-Schuttrange pour le CGDIS.

1.4. Décision concernant le reclassement de deux terrains du domaine privé en domaine public de la commune à Schuttrange sis à Munsbach, lieu-dit « Auf dem Landtrausch »

Suite à l'approbation du projet de morcellement sous le point 1.3 de l'ordre du jour, le conseil communal décide à l'unanimité de reclasser deux terrains appartenant au domaine privé de la commune de Schuttrange en domaine public communal, afin de les intégrer dans la voirie publique.

2. FINANCES COMMUNALES

2.1. Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2025

En date du 17 juin 2026, le receveur communal a arrêté l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2025 et le conseil communal, après avoir entendu les observations de plusieurs conseillers, décide à l'unanimité :

- D'admettre

		SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
En reprises provisoires	34 677,51 €	34 677,51 €	
En décharges	1 454,20 €	450,32 €	1 003,88 €
Total	36 131,71 €	35 127,83 €	1 003,88 €

- D'accorder, le cas échéant, au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs défaillants.

2.2. Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année 2027

Le Collège des bourgmestre et échevins propose, pour l'année d'imposition 2027, d'adapter les taux multiplicateurs de l'impôt foncier. Cette proposition intervient dans le contexte d'évolutions similaires observées dans les communes voisines ces dernières années.

L'ajustement concerne plusieurs catégories de biens (A, B2 à B6) et vise à garantir une fiscalité foncière plus équitable, à encourager une utilisation plus efficace des terrains disponibles, à limiter la rétention de surfaces constructibles non exploitées.

Partant, le conseil communal décide avec 8 voix (DP, LSAP, Déi Gréng) contre 3 (Schëtter Bierger) de fixer les taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2027, comme suit :

Impôt foncier A	300 %
Impôt foncier B1	600 %
Impôt foncier B2	300 %
Impôt foncier B3	300 %
Impôt foncier B4	200 %
Impôt foncier B5	300 %
Impôt foncier B6	900 %

2.3. Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt commercial pour l'année 2027

Le conseil communal décide à l'unanimité de maintenir inchangé le taux multiplicateur de l'impôt commercial et de le fixer pour l'année d'imposition 2027 à 225 %.

2.4. Inscription d'un crédit supplémentaire au budget extraordinaire 2026 pour « Aides financières communales dans le domaine du développement durable et de l'adaptation au changement climatique »

Le 30 avril 2025, le conseil communal a arrêté un règlement relatif au règlement d'octroi d'aides financières communales dans le domaine du développement

durable et de l'adaptation au changement climatique.

Il est constaté une augmentation importante des demandes de subventions introduites par des particuliers, notamment pour des installations favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables, telles que les installations photovoltaïques.

Le collège des bourgmestre et échevins donne les explications suivantes quant à la diminution et l'augmentation des crédits budgétaires des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2026.

Dans ce contexte, une adaptation des crédits budgétaires du budget extraordinaire 2026 s'avère nécessaire. Certains projets d'infrastructures sont par ailleurs rééchelonnés, ceux-ci ne devant pas débuter avant la fin de l'année en cours, ce qui permet une réallocation des moyens financiers.

En conséquence, le conseil communal décide à l'unanimité :

- D'approuver l'inscription au budget extraordinaire 2026 d'un crédit supplémentaire de 700 000,00 € sous l'article 4/532/240000/99001, libellé « Aides financières communales dans le domaine du développement durable et de l'adaptation au changement climatique »

- De diminuer le crédit prévu au budget extraordinaire 2026 sous 4/250/221312/24002, libellé « Assainissement énergétique et rénovation de la Maison des Jeunes » d'un montant de 500 000,00 €

- De diminuer le crédit prévu au budget extraordinaire 2026 sous 4/320/221312/23013, libellé « Assainissement et mise en état du bâtiment (ancienne coopérative) de l'Amicale des pompiers dans la rue du Château » d'un montant de 500.000,00 €.

2.5. Approbation d'une convention réglant les modalités de financement et de paiement relative au projet de construction « Nouveau Chalet des Scouts », sis Place de l'Église à Schuttrange

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver une convention relative à la participation financière de l'État relative au projet de construction « Nouveau Chalet des Scouts », sis Place de l'Eglise à Schuttrange.

L'État s'engage ainsi à une participation financière de 50 % du montant maximal d'investissement éligible fixé à 3 000 000,00 € TTC, soit une contribution maximale de 1.500.000,00 € TTC, incluant les meubles encastrés.

3. CONVENTIONS, ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

3.1. Approbation d'une convention avec la propriétaire du Café de la Gare à Munsbach dans le cadre de l'aménagement d'une « zone 30 » dans la rue Principale à Munsbach

Dans le cadre de l'aménagement d'zone

« zone 30 » dans la rue Principale à Munsbach, il est également prévu de réaménager les alentours du bâtiment Café de la Gare pour les adapter davantage à la mobilité douce.

Dans cette optique, le collège des bourgmestre et échevins a signé une convention avec le propriétaire du Café de la Gare, par laquelle ce dernier autorise à la commune de :

- Supprimer les places de parking situées devant le bâtiment en vue d'un aménagement en terrasse pour le café.

- Réaliser l'aménagement d'un trottoir le long de la rue Principale et d'une courbe de virage à l'angle de la rue Principale avec le chemin d'accès au campus scolaire.

- Céder les surfaces plus amplement définies dans la convention en emprise pour la commune afin de pouvoir réaliser les aménagements précités.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention précitée.

3.2. Approbation d'un contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un logement sis à Schrassig, lieu-dit « beim Fuussebur »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter un contrat de mise à disposition d'une maison sise à Schrassig, um Fuussebur, pour la durée du 1er juillet 2026 jusqu'au 30 juin 2027,

À son échéance, le contrat de mise à disposition prendra automatiquement fin, de plein droit, sans nécessité de résiliation ou de préavis.

---

4. AFFAIRES SOCIALES ET INTERCULTURELLES ET TROISIÈME ÂGE

4.1. Nomination d'un membre dans la commission de la Famille, du Troisième Âge et des Affaires sociales

Le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Madame Anna VANDIVINIT-YESTUSHENKO à l'un des deux postes vacants au sein de la commission de la Famille, du Troisième Âge et des Affaires sociales.

---

5. CONCESSIONS AU CIMETIÈRE COMMUNAL

5.1. Approbation de deux contrats de concession au cimetière communal

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter 2 contrats de concession.

---

6. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

---

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

15.07.2026

PRÉSENTS:

Claude Marson,
bourgmestre

Serge Eicher, Conny Ney,
échevins

Jean-Marie Altmann, Nora Forgiarini, Andrew Kiser, Annemarie Nagel, Serge Thein, Paul Theisen, ***conseillers***

Alain Dohn,
secrétaire communal

EXCUSÉS :

Jules Sauber, Nicolas Welsch,
conseillers

PROCURATION :

Nicolas Welsch ▸ Serge Eicher
Jules Sauber ▸ Serge Thein

Retrouvez la séance du conseil communal sur notre chaîne Youtube.

@Gemeng_Schetter

YouTube

Monsieur le Bourgmestre Claude MARSON souhaite la bienvenue à la 8e séance du conseil communal en 2026.

Monsieur le Bourgmestre excuse d'abord les conseillers Jules SAUBER et Nicolas WELSCH. Il informe que Monsieur Jules SAUBER a donné procuration à Monsieur Serge THEIN pour voter en son nom et que Monsieur Nicolas WELSCH a donné procuration à Monsieur Serge EICHER pour voter en son nom.

Partant, le bourgmestre informe que le vote public de la présente séance commencera par l'échevine Conny NEY.

Ensuite, dans le cadre des manifestations passées, Monsieur le Bourgmestre souhaite mettre particulièrement en évidence les événements et informations suivants :

- Soirée avec les astronautes Julie PAYETTE, Mike FOREMA et Dumitru Dorin PRUNARIU
- Inauguration de la nouvelle buvette avec salle de formation « Op der Bissemt »
- Eventblock (Évènements à venir) Les événements à venir pourront être consultés dans la rubrique « Eventblock » sur le site internet de la commune.

L'intégralité de cette présentation peut être consultée ici.

1. INFRA-STRUCTURES COMMUNALES

1.1. Approbation d'un devis pour l'aménagement d'une aire de rencontre - entrée « Schlassgewan »

Afin de renforcer la qualité de vie aux abords du lieu-dit « Schlassgewan » à Schrassig, la commune prévoit l'aménagement d'une nouvelle aire de rencontre à l'entrée du lotissement.

Élaboré sur la base des échanges menés avec les habitants lors d'une consultation citoyenne, le projet vise à créer un espace public agréable, propice aux rencontres, à la convivialité et à la vie de quartier.

Conçu par le bureau d'architecte-paysagiste MDL SARL, le devis du projet s'élève à 200 000,00 €.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les plans et le devis estimatif relatifs à l'aménagement de l'aire de rencontre « Äppelwee » à l'entrée du lotissement « Schlassgewan » à Schrassig, pour un montant total de 200 000,00 €.

1.2. Approbation d'un devis pour l'aménagement d'une salle provisoire « Place de l'Église » à Schuttrange, 102, rue Principale

Dans le cadre du projet de construction du nouveau local du Club des Jeunes Schuttrange, la commune prévoit l'aménagement d'une salle provisoire afin d'assurer la continuité des activités de l'association pendant toute la durée des travaux. Cette solution transitoire sera mise en place dans une salle située dans le bâtiment communal sis au 102, rue Principale à Schuttrange. La salle portera la dénomination « Place de l'Église ».

Le devis, établi par le service technique communal, s'élève à un montant total de 70 000,00 € TTC.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis estimatif du 8 juillet 2026 relatif à l'aménagement de cette salle provisoire.

1.3. Approbation du plan et du devis estimatif pour la mise en place d'une aire de dispersion au cimetière de Schuttrange

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation du cimetière de Schuttrange, la commune prévoit l'aménagement d'une aire de dispersion des cendres afin de répondre aux besoins des familles souhaitant recourir à ce mode de dépôt des cendres. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans le projet global d'extension et de valorisation du cimetière communal.

Le plan, élaboré par l'atelier d'urbanisme et d'architecture Andrea WEIER, ainsi que le devis établi par le service technique communal, prévoient un investissement de 50 000,00 € TTC.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le plan et le devis estimatif relatifs à l'aménagement d'une aire de dispersion des cendres au cimetière

de Schuttrange.

2. FINANCES COMMUNALES

2.1. Allocation d'un don pour la réalisation d'un court-métrage

La commune de Schuttrange soutient la réalisation du court-métrage de fiction « Cruise Me, Cruise Me Babe », porté par Monsieur Jules WAX, résident de la commune de Schuttrange, dont plusieurs séquences seront tournées sur le territoire communal. Ce projet artistique contribue à la promotion du patrimoine local et à la mise en valeur du cadre de vie de la commune, notamment les alentours de la Place de l'Église.

Afin de soutenir cette initiative culturelle, le collège des bourgmestre et échevins propose l'octroi d'un don exceptionnel de 500,00 €.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder ce soutien financier à Monsieur Jules WAX pour la réalisation du court-métrage « Cruise Me, Cruise Me Babe ».

2.2. Allocation du don collecté lors de la fête nationale 2026 à différentes associations caritatives

Lors de la fête nationale qui a eu lieu sur le campus « an der Dällt » à Munsbach le 23 juin 2026, des citoyens de différentes nationalités de la commune ont offert des spécialités culinaires. À cette occasion, un montant de 7 460,00 € a été collecté.

Ainsi, le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer le montant collecté, à parts égales, à des associations proposées par les citoyens des différentes nationalités, à savoir :

- AryaLux a.s.b.l.
- Luxembourg Allery Network a.s.b.l.
- Schëtter hëlleft a.s.b.l.
- ELA Luxembourg a.s.b.l.

2.3. Décision concernant des bons d'achat à allouer

Dans le cadre des travaux d'envergure liés à la réalisation d'une zone 30 le long du campus scolaire, culturel et sportif « an der Dällt » ainsi qu'au réaménagement de la rue Principale à Munsbach, la commune met en place des mesures de soutien en faveur des acteurs locaux directement concernés par le chantier.

Compte tenu de la durée prévisionnelle des travaux et de leur impact sur les riverains ainsi que sur les commerces situés dans le périmètre concerné, la commune souhaite contribuer au maintien de l'attractivité du centre de Munsbach et soutenir l'activité économique locale.

À cet effet, des bons d'achat d'une valeur de 30 € seront distribués à différentes occasions, notamment lors de la cérémonie de remise des distinctions sportives. Ces bons seront valables auprès des établissements relevant du secteur Horeca directement situés dans le périmètre du chantier.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder des bons d'achat afin de soutenir les établissements Horeca directement concernés par les travaux de réaménagement de la rue Principale à Munsbach.

2.4. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2024

Suite au procès-verbal de vérification de la caisse du receveur et des remarques formulées par le département du contrôle de la comptabilité communale en date du 13 avril 2026 et après avoir pris note des explications fournies par le receveur communal dans sa prise de position du 20 mai 2026, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2024.

2.5. Approbation du compte administratif de l'exercice 2024

Suite au procès-verbal de vérification du compte administratif de l'exercice 2024 et des remarques formulées par le département du contrôle de la comptabilité communale en date du 13 avril 2026 et après avoir pris note des explications fournies par le collège des bourgmestre et échevins dans sa prise de position du 20 mai 2026, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif pour l'exercice 2024 :

Boni du compte de 2023	15 434 320,69 €
Recettes ordinaires	27 628 130,28 €
Recettes extraordinaires	2 957 947,65 €
Total des recettes	46 020 398,62 €
Mali du compte de 2023	0,00 €
Dépenses ordinaires	19 442 085,73 €
Dépenses extraordinaires	9 300 675,18 €
Total des dépenses	28 742 760,91 €
Boni 2024	17 277 637,71 €

2.6. Approbation des titres de recettes de l'exercice 2025

Les déclarations de recettes doivent faire l'objet d'une approbation du conseil communal, sauf celles qui se basent sur une décision prise par le conseil communal.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les titres de recettes de l'exercice budgétaire 2025 qui seront joints au compte administratif pour servir, lors de l'apurement de celui-ci par l'autorité supérieure, de document justificatif à l'appui des recettes y inscrites.

Le détail de cette décision peut être demandé auprès du secrétariat communal.

2.7. Présentation de la mise à jour du Plan Pluriannuel de Financement 2026-2031

Les membres du conseil communal prennent connaissance de la mise à jour du Plan Pluriannuel de Financement pour la période 2026 à 2031 permettant de disposer d'une vue globale des engagements et moyens financiers.

Grâce à une politique budgétaire et une gestion des deniers publics en bon père de famille, il ressort de ce plan de financement que la commune disposera des moyens de financement nécessaires afin de réaliser les projets d'envergure prévus, tels que notamment « Neien Duerfkär Schëtter », nouvelles infrastructures scolaires, complexe multi-fonctionnel regroupant CGDIS et Centre de ressources à Munsbach.

3. CONVENTIONS ET CONTRATS

3.1. Approbation d'une convention avec l'association sans but lucratif « Solina Aarbechtshëllef » dans le cadre de la réalisation de travaux forestiers et d'entretien des espaces naturels

Dans le cadre de sa politique de gestion durable des espaces naturels, la commune de Schuttrange renforce son engagement en faveur de l'entretien et de la préservation de ses espaces forestiers. Ainsi, la commune, propriétaire de 226 hectares de forêts, veille à une gestion responsable de son patrimoine naturel.

Afin de soutenir les travaux forestiers et l'entretien des espaces naturels communaux, une convention a été conclue avec l'association « Solina Aarbechtshëllef ». Cette collaboration porte notamment sur l'entretien sylvicole, la gestion des lisières forestières, l'entretien des chemins et sentiers ainsi que la valorisation écologique des zones boisées. Elle présente également une dimension sociale importante grâce à la mission d'insertion socio-professionnelle poursuivie par l'association.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue avec Solina Aarbechtshëllef asbl relative aux travaux forestiers et à l'entretien des espaces naturels communaux.

3.2. Approbation d'un contrat de bail à usage d'habitation concernant un appartement (Étage 1) sis à Schuttrange, 10, place de l'Église

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble situé au 10, place de l'Église à Schuttrange, la commune reprend les contrats de location existants.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à usage d'habitation relatif à l'appartement situé au premier étage dudit immeuble.

3.3. Approbation d'un contrat de bail à usage d'habitation concernant un studio (Étage 1) sis à Schuttrange, 10, place de l'Église

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble situé au 10, place de l'Église à Schuttrange, la commune reprend les contrats de location existants.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à usage d'habitation relatif au studio situé au premier étage dudit immeuble.

3.4. Approbation d'un contrat de bail à usage d'habitation concernant un appartement (Étage 2) sis à Schuttrange, 10, place de l'Église

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble situé au 10, place de l'Église à Schuttrange, la commune reprend les contrats de location existants.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à usage d'habitation relatif à l'appartement situé au deuxième étage dudit immeuble.

3.5. Approbation d'une convention de bail concernant l'exploitation du café « Schëtter Stuff » sis à Schuttrange, 10, place de l'Église

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble situé au 10, place de l'Église à Schuttrange, la commune reprend les contrats de location existants, dont notamment celui relatif à l'exploitation du café « Schëtter Stuff ».

Afin d'assurer la continuité de cette activité au cœur de la localité, le collège des bourgmestre et échevins a conclu un contrat de bail commercial avec la société Ecke Golden s.à r.l. pour l'exploitation des locaux destinés au café. Le bail porte sur les espaces nécessaires à l'exploitation de l'établissement ainsi que sur la concession de cabaretage y afférente.

Monsieur le bourgmestre tient à préciser que le maintien de cet établissement contribue à préserver un lieu de rencontre et de convivialité participant à la vie sociale locale.

Partant, le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail commercial conclu avec la société Ecke Golden s.à r.l. relatif à l'exploitation du café « Schëtter Stuff » situé au 10, place de l'Église à Schuttrange.

4. BUDGET

4.1. Création d'un nouvel article budgétaire pour l'aménagement d'une salle provisoire « Place de l'Église » à Schuttrange, 102, rue Principale

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'inscription au budget extraordinaire 2026 d'un nouvel article 4/890/221312/26004 « Aménagement d'une salle provisoire « Place de l'Église » à Schuttrange, 102, rue Principale » avec un crédit de 70 000,00 €.

Le crédit en question est disponible, étant donné que le boni du budget 2026 s'élève à 778 840,94 € et que le boni réalisé au compte de l'exercice 2025 s'élève à 15 524 681,64 €, par rapport à une prévision budgétaire de 9 468 765,77 €.

4.2. Création d'un nouvel article budgétaire pour les travaux forestiers et d'entretien des espaces naturels réalisés par l'association sans but lucratif « Solina Aarbechtshëllef »

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'inscription au budget ordinaire 2026 d'un nouvel article 3/412/617200/99001 « Mise à disposition d'équipes par « Solina Aarbechtshëllef asbl » pour le service forestier » avec un crédit de 150 000,00 €.

Le crédit en question est disponible, étant donné que le boni du budget 2026 s'élève à 708 840,94 € et que le boni réalisé au compte de l'exercice 2025 s'élève à 15 524 681,64 €, par rapport à une prévision budgétaire de 9 468 765,77 €.

4.3. Inscription d'un crédit supplémentaire au budget extraordinaire pour la mise en place d'une aire de dispersion au cimetière de Schuttrange

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'inscription au budget extraordinaire 2026 d'un crédit supplémentaire de 50 000,00 € sous l'article 4/626/221313/25009, libellé « Nouveau columbarium et extension du cimetière » du budget extraordinaire.

Le crédit en question est disponible, étant donné que le boni du budget 2026 s'élève à 558 840,94 € et que le boni réalisé au compte de l'exercice 2025 s'élève à 15 524 681,64 €, par rapport à une prévision budgétaire de 9 468 765,77 €.

5. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

5.1. Présentation et approbation d'une mise à jour du Concept de communication et d'information dans le cadre du Pacte climat

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la mise à jour du concept de communication et d'information dans le cadre du Pacte Climat.

Cette actualisation s'inscrit dans la continuité de la stratégie de communication adoptée par la commune et tient compte des objectifs du Pacte Climat 2.0 ainsi que des actions

menées dans le cadre du Pacte Nature.

Le concept vise à garantir une communication claire, accessible, multilingue et diffusée en temps utile afin d'assurer à l'ensemble des habitants un accès aussi large que possible aux informations communales. Il contribue également à sensibiliser la population aux enjeux du développement durable, de la protection de la biodiversité et de la préservation des ressources naturelles, tout en encourageant la participation citoyenne aux projets communaux.

La stratégie repose sur plusieurs canaux complémentaires, notamment les publications communales, le site internet, les réseaux sociaux, les newsletters ainsi que d'autres supports d'information. Le concept sera régulièrement évalué afin de rester adapté aux besoins de la population et à l'évolution des moyens de communication.

6. ACTES NOTARIÉS, COMPROMIS ET DROIT DE PRÉEMPTION

6.1. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant un terrain sis à Schuttrange, section A de Schuttrange, lieu-dit « Auf dem Kalk »

Le conseil communal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption au prix mentionné dans le dossier de notification du 25 juin 2026 de l'étude de Maître Laurent METZLER, notaire de résidence à Differdange, relatif à la vente d'un terrain inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, à savoir :

Section	A de Schuttrange
Numéro cadastral	246/3770
Lieu-dit	Auf dem Kalk
Classement PAG	Place

La vente du terrain susmentionné, d'une superficie totale de 2 ares et 48 centiares, a été conclue et acceptée pour un montant global de 272 800,00 €.

7. COMMISSIONS CONSULTATIVES

7.1. Nomination d'un membre dans la Commission du transport et du trafic

Suite à la démission d'un membre, le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Monsieur Alex MEYRATH, demeurant à Schuttrange, en qualité de membre de la Commission du transport et du trafic.

8. POINT PROPOSÉ À L'ORDRE DU JOUR PAR LE PARTI POLITIQUE « DÉI GRÉNG SCHËTTER » : MOTION CONCERNANT LA RÉSILIENCE COMMUNALE FACE AUX CANICULES

8.1. Motion concernant la résilience communale face aux canicules

Le conseil communal délibère sur une motion présentée par les conseillères communales du parti politique « Déi Gréng Schëtter », portant sur la résilience de la commune face aux épisodes de canicule.

Le collège des bourgmestre et échevins a rappelé que la commune s'inscrit déjà dans une démarche globale visant à renforcer sa résilience face aux situations exceptionnelles. À ce titre, un responsable a été désigné au sein de l'administration communale pour coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du futur plan local de résilience.

Plusieurs mesures proposées dans la motion sont d'ores et déjà en cours de réalisation ou ont été intégrées aux actions engagées par la commune. D'autres mesures ont été examinées dans le cadre de réunions et de groupes de travail internes et pourront être mises en œuvre progressivement, en fonction des priorités, des ressources disponibles et des orientations retenues.

Les travaux actuellement menés permettront notamment d'intégrer de manière cohérente les mesures de prévention, de préparation et de gestion des risques, y compris ceux liés aux fortes chaleurs, conformément aux orientations nationales.

Partant, le conseil communal décide avec 6 voix contre 5, de ne pas accepter la motion présentée par le parti politique « Déi Gréng Schëtter » concernant la résilience communale face aux canicules.

---

9. QUESTIONS ÉCRITES DES CONSEILLERS

Néant.

---

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

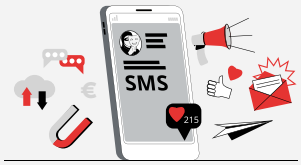
ATTENTION AU PHISHING PAR SMS, COURRIEL OU TÉLÉPHONE !

1



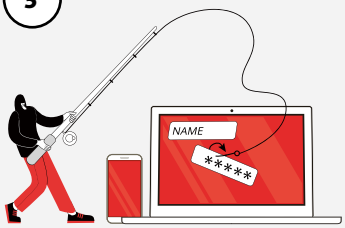
L'escroc se fait passer pour un tiers de confiance (entité étatique, banque...) et vous envoie un lien par SMS ou email. Il peut même téléphoner avec un **faux numéro luxembourgeois.**

2



Le message reçu est **alarmant** (p.ex. prélèvements bancaires illicites) **ou attrayant** (remboursement d'impôts, paiement de primes...) et vous incite à **cliquer sur un lien.**

3



Ce lien mène vers un **site web frauduleux,** avec pour finalité de **récupérer vos données personnelles.**

Conseils préventifs :

- **Ne partagez jamais des données personnelles avec des inconnus,** ou qui vous sont demandées par courriel, téléphone, SMS ou d'autres services de messagerie.
- **Ne cliquez jamais sur un lien** qui vous a été envoyé d'une **source inconnue.**
- Méfiez-vous de messages ou appels qui vous poussent à réagir vite. **Ne vous laissez jamais mettre sous pression** pour effectuer un paiement ou transmettre vos données, et prenez toujours le temps de remettre en question de telles sollicitations.
- **Contrôlez toujours si le message s'adresse à vous personnellement**, respectivement, s'il contient des **fautes** ou des **traductions erronées**.
- Sachez que des organisations et entreprises sérieuses ne vous demandent jamais d'envoyer des données personnelles via courriel ou SMS.

Si la provenance d'un message ou d'un appel n'est pas claire, et/ou en cas de doute, prenez d'abord contact avec l'entité concernée par le biais des moyens de communication habituels pour vérifier s'il s'agit d'une arnaque ou pas.

Si vous avez été victime d'une escroquerie, contactez l'un de nos commissariats de police pour porter plainte.

EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL



Le mouvement Fairtrade soutient plus de 2 millions de producteurs et travailleurs agricoles répartis dans 67 pays en Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et aux Caraïbes

38 AU LUXEMBOURG, UN RÉSEAU MONDIAL

Notre commune fait partie des 38 communes au Luxembourg qui s'engagent pour le commerce équitable dans le cadre du programme Fairtrade Gemeng.

Par nos achats et nos actions de sensibilisation, nous soutenons un commerce plus juste pour les producteurs et travailleurs du Sud global. Nous faisons ainsi partie des 4 942 initiatives Fairtrade Towns à travers le monde qui œuvrent pour un avenir plus équitable.

Vous êtes 446 128 résidents luxembourgeois à vivre dans une commune Fairtrade. Ensemble, par une consommation responsable, équitable et durable, faisons de notre force collective un levier pour le respect des droits humains et de l'environnement.



Scannez le code pour voir la carte des communes Fairtrade du Luxembourg

Mir maache mat!

LOCAL CHANGE FOR A GLOBAL FUTURE

The International Fair Trade Towns Conference is coming to Belgium. From 9 to 11 October 2026, join actors from around the world to exchange ideas, get inspired, and strengthen fair trade together. On the programme: conferences, workshops, field visits, and inspiring encounters around the theme "Local Change for a Global Future".

Every year the conference brings together campaigners, activists, volunteers, policy makers, organisations, enterprises and communities from around the world to plan together to strengthen the global fair trade movement.



BOOK YOUR PLACE NOW
AND BE PART OF THE MOVEMENT!
WWW.IFTTC2026.BE



Covoiturage op der Trottinett?

25

Natierlech net!

POLICE LËTZEBUERG

All d'Reegele ronderëm
d'E-Trottinett fënns du hei

Zesummen Aarte schützen • Zesumme fuerschen • Zesumme léieren

MOUKE Bidden

ZESUMMEN OP DER SICH

3 GRËNN FIR MATZEMAACHEN

ZESUMMEN AARTE SCHÜTZEN

En Dëmpel schaaft Liewensraum ("Kannerstuff" fir Mouken a Co.) a vernetzt Habitater mateneen (Trëttsténg)

ZESUMME FUERSCHEN

Är Donnéeën hëllefen ze verstoen, wéi eng Aarte wou virkommen a wéi se wanderen

ZESUMME LÉIEREN

Dir an är Kanner entdeckt d'Liewen am an ëm d'Waasser

WÉI KANN EE MATMAACHEN?

- Dir kritt vum SIAS en Tool-Kit mat enger **Mouke-Bidden** + +
- Dir grueft déi kleng Bidden an ärem Gaart an / Dir hutt schonn e Weier am Gaart
- Dir mellt all 2 Wochen iwwer d'App iNaturalist wéi eng Déieren sech am Dëmpel ugesiedelt hunn
- Dir gitt Deel vun engem Austausch zu den Themen Amphibien, Libellen a Waasserdéieren mat enger Newsletter an Excursiounen zum Thema

Mellt lech bis den 1. Februar
fir är Mouke-Bidden ze kréien

amphibien@sias.lu
+352 34 94 10 95

INFOS
LU, EN, FR, DE

Dir sidd interesséiert u weiderer Infoen zum Projet an zu den Aarten déi een a Gewässer beobachte kann?

Kommt op eisen Info-Owend:

24. November 2026
19.00 Auer
A Wiewesch zu Manternach



← ONK
(BOMBINA VARIEGATA)

Mat Ënnerstëtzung vun

SIAS

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

jcds.lu

AMPHIBIA - LIEWEN AM WAASSER AN U LAND

Amphibien si Wierbeldéieren, déi souwuel u Land wéi och am Waasser liewen. Mouke, Fräschen, Salamanderen a Molche maachen deelweis grouss Wanderunge fir gutt Liewensraim ze fannen a sech ze vermeeren. Dat mécht si besonnesch vulnerabel: **41 % vun den Amphibie weltwäit si gefäerdet.**

Zu Lëtzebuerg liewen **12 verschidden Amphibienaarten.**

Fir eis Ökosystemer sinn si wichteg, well si e Glidd an der Narungskette sinn; si friessen Insekten, Mustiken zum Beispill, a sinn Narung vir Vigel, Schlaangen an anerer. D'Kauzekäpp suergen ausserdeem fir proppert Waasser.



HECKEFRÄSCH (HYLA ARBOREA)



40 WEIEREN - AN ENG MOUKE BIDDEN AN ALL GAART

Mouke brauche Gewässer a Wanderkorridoren. Dofir huet de SIAS dëse Projet an d'Liewe geruff: Bannent 5 Joer wëlle mir iwwer **40 nei Weieren** uleeën. Mee och déi kleng Dëmpelen an de Gäert si wichteg: Si kënnen de Mouken als **„Trëttsteen"** dénge fir nei Liewensraim ze erreechen, oder eventuell esouguer als Läichplaz. Dofir stelle mir lech e Mini-Dëmpel fir Äre Gaart zur Verfügung. Dir hutt schonn e klenge Weier oder Dëmpel? **Da kënnt Dir och matmaachen!**

ENG BIDDEN NET NËMME FIR D'MOUK! HUTT DIR DES DÉIERE SCHONN ENG KÉIER GESINN?

BIERGMOLCH



HUFEISEN-AZURJUNGFER (LIBELL)



KAUZEKÄPP



RÜCKENSCHWIMMER



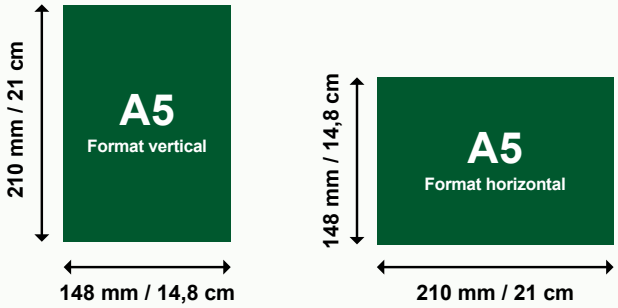
FR

EVENTBLOCK

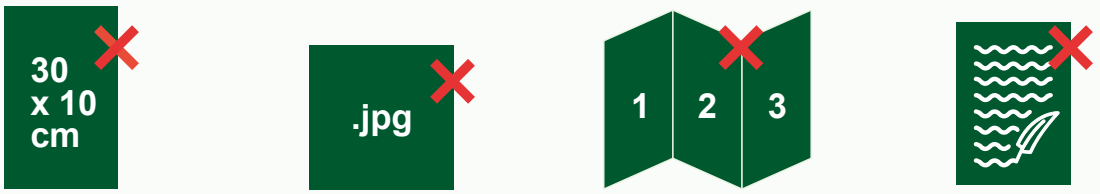
Mise en page et informations techniques

Mise en page et format

Le fichier doit être transmis au format PDF, en A5 (portrait ou paysage), et comporter au maximum deux pages. Tout fichier ne respectant pas ces exigences ne pourra pas être pris en compte.



Exemples de fichiers non acceptés :



Autres dimensions | **Autres formats** | **Plus de 2 pages** | **Fichiers non numériques**

Que peut contenir le flyer ?

- ✓ Informations générales sur l'événement
- ✓ Prix d'entrée ou frais de participation
- ✓ Informations sur l'association
- ✓ Logo de l'association
- ✓ Promotion d'événements futurs

- ! Pas d'appels aux dons
- ! Pas de logos de sponsors



Délais et contact

Veuillez nous envoyer votre fichier PDF par e-mail à l'adresse **relations.publiques@schuttrange.lu.**

Dans chaque « Eventblock », vous trouverez les dates limites de soumission pour les deux prochaines éditions. Nous vous prions de respecter ces délais ; à défaut, votre flyer ne pourra malheureusement pas être publié dans la version papier.

Vous avez dépassé la date limite ?
Si vous souhaitez malgré tout faire paraître votre flyer dans la version numérique de l'« Eventblock », vous pouvez nous le transmettre par e-mail.

Pour toute question concernant l'« Eventblock », le service Relations Publiques se tient à votre disposition.

T. 35 01 13 - 600 | E. relations.publiques@schuttrange.lu



Schëtter

KLIMABONUS-ROADSHOW

ÉNERGIES ET CHAUFFAGE RENOUVELABLES, ISOLATION ET ÉLECTROMOBILITÉ

Découvrez les **nouvelles aides étatiques Klimabonus du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** lors d'une des stations régionales et rencontrez directement les conseillers de Klima-Agence.



À 18H30

14.10.2026	Luxembourg
21.10.2026	Dudelange
28.10.2026	Junglinster
10.11.2026	Ettelbruck
18.11.2026	Mondorf-les-Bains
24.11.2026	Weiswampach
01.12.2026	Differdange
09.12.2026	Mersch

Plus d'informations sur les stations sur

klimabonus.lu

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Financé par le Fonds climat et énergie

klima agence

Shaping our future together

Fondation Hëllef fir d'Natur
Protect, restore and preserve

MACHT MAT:

E Bam an d'Gewan

Méi Natur, Schiet a Klimaresilienz an eiser Kulturlandschaft





> Zënter iwwer 10 Joer schaaft d'Fondatioun Hëllef fir d'Natur mat dësem Projet méi Struktur an der Landschaft - zesumme mat lokale Partner.

Firwat Beem an der Gewan wichteg sinn

- **Liewensraum a Vernetzung**

Solitärbeem a Bamreie stelle fir eng ganz Rei Déiere wichteg Liewensraim duer. Si déngen als Trëttsteng a Korridoren an hëllefen esou ville Liewewiesen, méi grouss Distanzen ze iwwerbrécken. An eiser moderner Agrarlandschaft feelt et dacks un dësen Trëttsteng a Korridoren. Doduerch kann den Austausch tëschent verschiddene Populatioune verhënnert ginn - am schlëmmste Fall bis hin zum Verschwannen eenzelner Aarten.

- **Virdeeler fir d'Landwirtschaft**

Beem maache Schiet, vun deem virun allem d'Déiere profitéieren. Si fille sech méi wuel a kënne méi produktiv sinn. Bei extreemer Hëtzt kann d'Mëllechleeschtung ëm bis zu 3 Liter pro Dag erofgoen, wann et de Béischten u Schiet an Ofkillung feelt. Och d'Fleeschproduktioun profitéiert vun engem reduzéierten Hëtzestress.

- **Buedemschutz a stabil Erträg**

Solitärbeem a virun allem Bamreie verhënnere Buedemerosioun a bidde Wandschutz. De Buedem dréchent manner séier aus - e Virdeel, deen an de méi dréchene Summere vun der Zukunft ëmmer méi wichteg gëtt. Bamreien droen dozou bäi, d'Erträg besonnesch an extreme Joren ze stabiliséieren.

E Projet fir är Parzell

De Projet ass gratis fir all Participant. D'Fondatioun begleet Är Iddi vum éischte Rendez-vous bis zur fäerdeger Planzung.

- Esou geet et
  - **Interessi mellen.** Kontaktéiert eis mat Ärer Iddi fir een oder méi Beem.
  - **Rendez-vous op der Plaz.** Mir kucken zesumme mat Iech, wat Är Virstellunge sinn a wéi d'Planzung lokal am beschte kann ëmgesat ginn.
  - **Mir këmmere eis ëm de Rescht.**

- Wat d'Fondatioun iwwerhëlt
  - **Berodung** an Ofstëmmung direkt op der Plaz
  - **Planung** an Organisatioun vun der Beemplanzung
  - **Planzung** vun de Beem an e passende Weideschutz

- Déi eenzeg Bedingung

D'Planzfläch muss ausserhalb vum Bauperimeter leien.

- Eng Beräicherung fir d'Landschaft

Nieft hirem ekologeschen a landwirtschaftleche Wäert präge Solitärbeem eis Kulturlandschaft. Si schafen Identitéit, markant Orientéierungspunkten an e wäertvollen Ierfschaft fir déi nächst Generatiounen.

Mellt Iech bis de 15. Oktober 2026 un.

Tel. +352 29 04 04 323 | +352 29 04 04 1
E-mail : **bam@hellefnatur.lu**



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHUTTRANGE

2, Place de l'Église - L-5367 Schuttrange

commune@schuttrange.lu
www.schuttrange.lu

Heures d'ouverture du bureau de la population - état civil

Mé-Do • Lu-Je • Mo-Th 08:00 - 11:30
& 13:00 - 16:00

Fr • Ve • Fr 08:00 - 14:00

Op Rendez-vous • Sur rendez-vous • By appointment

Dë • Ma • Tu 16:00 - 18:30

Fr • Ve • Fr 07:00 - 08:00

ACCUEIL 35 01 13 - 1
Natascha Parage-Kimmel

COLLÈGE ÉCHEVINAL
Claude Marson, *bourgmestre*
Serge Eicher, *échevin*
Conny Ney, *échevine*

SECRÉTARIAT 35 01 13 - 220
Alain Dohn, *secrétaire communal* — *secretariat@schuttrange.lu*
Annick Gut
Joëlle Huberty
Robert Mannes
Ranjit Neuman
Victor Neumann
Kelly Sepulveda

BUREAU DE LA POPULATION - ÉTAT CIVIL 35 01 13 - 250
Vincent Niclou, *chef de service* — *population@schuttrange.lu*
Barbara Cash
Ronny Lux

RECETTE COMMUNALE 35 01 13 - 230
Mireille Reding, *receveur communal* — *recette@schuttrange.lu*

SERVICE FINANCIER 35 01 13 - 230
Florian Altmann — *facturation@schuttrange.lu*
Laurent Hartz
Sandy Lucius

RELATION PUBLIQUES 35 01 13 - 600
Vicky Seibert-Jungbluth, *cheffe de service* — *relations.publiques@schuttrange.lu*
Philippe Lentz
Larry Da Luz

DÉVELOPPEMENT DURABLE 35 01 13 - 260
Daniel Flies

SERVICE URBANISME 35 01 13 - 260
Tania Velez, *cheffe de service* — *urbanisme@schuttrange.lu*
Cédric Néré

SERVICE TECHNIQUE 35 01 13 - 240
Daniel Paciotti, *chef de service* — *servicetechnique@schuttrange.lu*
Rodrigo Claudio
Raoul Petry
Michel Schommer
Paul Schummer
Daniel Giallombardo, *agent municipal*

ATELIER TECHNIQUE 35 01 13 - 262
Serge Hoffmann

SERVICE CONCIERGERIE 35 01 13 - 340
Oliver Pleyer

ENSEIGNEMENT 35 98 89 - 320
Joëlle Max, *présidente du Comité d'école*
Steve Back, *service scolaire*

MAISON RELAIS & CRÈCHE 35 98 89 - 377
621 154 707

SCHËTTER JUGENDHAUS 26 35 07 90

CENTRE FORESTIER 247 56 694
Pit Lacour, *préposé-forestier* 247 56 688
621 202 102

RECYCLING CENTER 34 72 80

OFFICE SOCIAL 27 69 29 - 1

SERVICE DE MÉDIATION 621 673 648
mediation@schuttrange.lu

POLICE 113

POLICE SYRDALL 244 78 1000

APPEL D'URGENCE 112

KlimaPakt – Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima – 75%
Klima-Bündnis Lëtzebuerg
Mir sinn eng Fairtrade Gemeng
NaturPakt – Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Natur – 60%
Zesummeliewen Gemengepakt
Commune sans tabac
PacteLogement – Meng Gemeng engagéiert sech fir bezuelbare Wunnengsbau
PRINTED IN LUXEMBOURG
myclimate – Notre impact, Durable – Imprimerie – myclimate.org/01-24-328655
RECYCLÉ – Papier fait à partir de matériaux recyclés – FSC® C179465
Siegelsbach – www.siegelsbach.de
Guttland – Office régional du tourisme Centre | Ouest
Syr – Partenariat de cours d'eau Flusspartnerschaft

Eau : Permanence en dehors des heures de bureau: 35 01 13 298